Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires économiques et monétaires

2025/2072(INI)

13.6.2025

AMENDEMENTS
1 - 459

Projet de rapport
Jorge Martín Frías
(PE772.123v01-00)

Accès au financement pour les PME et les entreprises en expansion
(2025/2072(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la communication de la Commission du 29 janvier 2025 intitulée «Une boussole pour la compétitivité de l'UE» (COM(2025)0030),	***supprimé***

Or. en

Amendement 2
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la publication de Mme von der Leyen, présidente de la Commission européenne, du 18 juillet 2024, intitulée «Le choix de l'Europe: orientations politiques pour la prochaine Commission 2024-2029»,

Or. en

Amendement 3
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport de Mario Draghi du 9 septembre 2024 intitulé «The future of

European competitiveness» (Rapport sur l'avenir de la compétitivité européenne, ci-après le «rapport Draghi»),

Or. en

Amendement 4
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport d'Enrico Letta du 17 avril 2024 intitulé «Much more than a market» (Bien plus qu'un marché, ci-après le «rapport Letta»),

Or. en

Amendement 5
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport de Christian Noyer du 25 avril 2024 intitulé «Développer les marchés de capitaux européens pour financer l'avenir»,

Or. en

Amendement 6
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Visa 1 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de l'Eurogroupe en configuration ouverte sur l'avenir de l'union des marchés des capitaux du 11 mars 2024,

Or. en

Amendement 7
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la feuille de route de haut niveau de mai 2024 pour le suivi de la déclaration de l'Eurogroupe en configuration ouverte sur l'avenir de l'union des marchés des capitaux,

Or. en

Amendement 8
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les conclusions du Conseil européen des 17 et 18 avril 2024,

Or. en

Amendement 9

Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles du 25 avril 2024 intitulée «How European insurers and pension funds can contribute to further strengthen the Capital Markets Union» (Comment les assureurs et les fonds de pension européens peuvent contribuer à renforcer encore l'union des marchés des capitaux),

Or. en

Amendement 10
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le document de synthèse de l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) de mai 2024 intitulé «Building more effective and attractive capital markets in the EU» (Construire des marchés des capitaux plus efficaces et plus attrayants dans l'Union européenne),

Or. en

Amendement 11
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Visa 1 undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne du 7 mars 2024 sur la progression de l'union des marchés des capitaux,

Or. en

Amendement 12
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 duodecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 29 janvier 2025 intitulée «Une boussole pour la compétitivité de l'UE» (COM(2025)0030),

Or. en

Amendement 13
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 terdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport de la Banque centrale européenne intitulé «Survey on the Access to Finance of Enterprises in the euro area – First Quarter of 2025» (Enquête sur l'accès des entreprises au financement dans la zone euro – Premier trimestre 2025), publié en avril 2025,

Or. en

Amendement 14
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 quaterdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 19 mars 2025 intitulée «Union de l'épargne et des investissements – Une stratégie destinée à favoriser la richesse des citoyens et la compétitivité économique dans l'UE» (COM(2025)0124),

Or. en

Amendement 15
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 quindecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 28 mai 2025 intitulée «Stratégie de l'UE en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion: choisir l'Europe pour démarrer et se développer» (COM(2025)270),

Or. en

Amendement 16
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 sexdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport de la Commission intitulé «Survey on the access to finance of enterprises» (Enquête sur l'accès au financement des entreprises) – Rapport analytique 2024», publié en janvier 2025,

Or. en

Amendement 17
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 septdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport de la Commission du 4 juillet 2024 intitulé «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023),

Or. en

Amendement 18
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 octodecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 14 décembre 2023 sur l'accroissement de l'innovation et de la compétitivité industrielle et technologique grâce à un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion,

Or. en

Amendement 19
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 novodecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 12 septembre 2023 intitulée «Train de mesures de soutien aux PME» (COM(2023)0535),

Or. en

Amendement 20
Damian Boeselager

Proposition de résolution
Visa 1 vicies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 8 octobre 2020 sur la poursuite de la mise en place de l'union des marchés des capitaux; améliorer l'accès au financement sur le marché des capitaux, en particulier pour les PME, et accroître la participation des investisseurs de détail[1 bis],
	[1 bis] JO C 395, 29.9.2021, p. 89.

Or. en

Amendement 21
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Visa 1 unvicies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 9 juillet 2015 sur la construction d'une union des marchés des capitaux,

Or. en

Amendement 22
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 duovicies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'article 55 de son règlement intérieur,

Or. en

Amendement 23
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 1 tervicies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport de la commission des affaires économiques et monétaires (A10-0000/2025),

Or. en

Amendement 24
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la déclaration de Budapest adoptée le 8 novembre 2024 lors d'une réunion informelle des chefs d'État ou de gouvernement,	***supprimé***

Or. en

Amendement 25
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la publication de Mme von der Leyen, présidente de la Commission européenne, du 18 juillet 2024, intitulée «Le choix de l'Europe: orientations politiques pour la prochaine Commission 2024-2029»,	***supprimé***

Or. en

Amendement 26
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport de la Banque centrale européenne intitulé «Survey on the Access to Finance of Enterprises in the euro area – First Quarter of 2025» (Enquête sur l'accès des entreprises au financement dans la zone euro – Premier	***supprimé***

trimestre 2025), publié en avril 2025,

Or. en

Amendement 27
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la communication de la Commission du 19 mars 2025 intitulée «Union de l'épargne et des investissements – Une stratégie destinée à favoriser la richesse des citoyens et la compétitivité économique dans l'UE» (COM(2025)0124),	***supprimé***

Or. en

Amendement 28
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Visa 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 28 mai 2025 intitulée «Une stratégie de l'UE en matière de normalisation: choisir l'Europe pour démarrer et se développer» (COM/2025/270,

Or. en

Amendement 29
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Visa 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 21 mai 2025 intitulée «Le marché unique: notre marché intérieur européen dans un monde incertain – Stratégie pour un marché unique simple, homogène et solide» (COM/2025/500 (final)),

Or. en

Amendement 30
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport de la Commission intitulé «Survey on the access to finance of enterprises» (Enquête sur l'accès au financement des entreprises) – Rapport analytique 2024», publié en janvier 2025,	***supprimé***

Or. en

Amendement 31
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport de Mario Draghi intitulé «The future of European competitiveness» (rapport sur l'avenir de la compétitivité européenne, ci-après le	***supprimé***

«rapport Draghi»), publié en septembre 2024,

Or. en

Amendement 32
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport de la Commission du 4 juillet 2024 intitulé «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023),	***supprimé***

Or. en

Amendement 33
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport d'Enrico Letta intitulé «Much more than a market» («Bien plus qu'un marché», ci-après le «rapport Letta»), publié en avril 2024,	***supprimé***

Or. en

Amendement 34
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Visa 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les conclusions de la réunion extraordinaire du Conseil européen des 17 et 18 avril 2024,	***supprimé***

Or. en

Amendement 35
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 11

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 14 décembre 2023 sur l'accroissement de l'innovation et de la compétitivité industrielle et technologique grâce à un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion[1],	***supprimé***

[1] JO C, C/2024/4182 du 2.8.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/4182/oj.

Or. en

Amendement 36
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 12

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la communication de la Commission du 12 septembre 2023 intitulée «Train de mesures de soutien aux PME» (COM(2023)0535),	***supprimé***

Or. en

Amendement 37
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 13

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu l'article 55 de son règlement intérieur,	***supprimé***

Or. en

Amendement 38
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 14

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport de la commission des affaires économiques et monétaires (A10-0000/2025),	***supprimé***

Or. en

Amendement 39
Jonás Fernández, Tsvetelina Penkova

Proposition de résolution
Visa 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport publié en octobre 2024 par le Fonds monétaire international intitulé «Perspectives économiques régionales pour l'Europe»,

Or. en

Amendement 40
Markus Ferber

Proposition de résolution
Visa 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 28 mai 2025 intitulée «Stratégie de l'UE en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion»,

Or. en

Amendement 41
Markus Ferber

Proposition de résolution
Visa 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 21 mai 2025 intitulée «Le marché unique: notre marché intérieur européen dans un monde incertain – Stratégie pour un marché unique simple, homogène et solide»,

Or. en

Amendement 42
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que les micro, petites et moyennes entreprises (MPME)	***supprimé***

constituent l'épine dorsale de l'économie européenne, alors que les PME représentaient 99,8 % de l'ensemble des entreprises, 65,2 % de l'emploi et 53,1 % de la valeur ajoutée dans le secteur non financier de l'Union en 2023[2];

[2] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.

Or. en

Amendement 43
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) constituent l'épine dorsale de l'économie européenne, alors que les PME représentaient 99,8 % de l'ensemble des entreprises, 65,2 % de l'emploi et 53,1 % de la valeur ajoutée dans le secteur non financier de l'Union en 2023[2];	***supprimé***

[2] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.

Or. en

Amendement 44
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que selon la définition actuellement utilisée par l'Union européenne, les PME sont au nombre de 23 millions, représentent plus de 99 % des entreprises actives au sein du territoire, emploient entre 90 et 100 millions de personnes et jouent un rôle majeur dans la résilience économique, la cohésion régionale et l'innovation;

Or. en

Amendement 45
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant qu'en vue de libérer pleinement son potentiel de croissance, d'innovation et de création d'emploi, il est nécessaire de promouvoir un environnement réglementaire stable et favorable à l'investissement privé et d'améliorer l'accès au financement au moyen d'une union de l'épargne et des investissements;

Or. es

Amendement 46
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que les petites et moyennes entreprises (PME) constituent l'épine dorsale de notre économie, dans la mesure où elles représentent 99 % de toutes les entreprises de l'Union, emploient quelque 100 millions de personnes et génèrent plus de la moitié du produit intérieur brut (PIB) de l'Europe;

Or. en

Amendement 47
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que l'Union dans son ensemble, et notamment ses plus grandes économies, connaît actuellement un ralentissement économique significatif et des difficultés pour les entreprises qui perdent de leur compétitivité face à la Chine et aux États-Unis;

Or. en

Amendement 48
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les PME	***supprimé***

européennes sont très diverses en termes de taille, de localisation, de structure de propriété et de capacité d'innovation, et qu'elles sont donc confrontées à des défis et à des besoins de financement divers;

Or. en

Amendement 49
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les PME européennes sont très diverses en termes de taille, de localisation, de structure de propriété et de capacité d'innovation, et qu'elles sont donc confrontées à des défis et à des besoins de financement divers;	***supprimé***

Or. en

Amendement 50
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les PME européennes sont très diverses en termes de taille, de localisation, de structure de propriété et de capacité d'innovation, et qu'elles sont donc confrontées à des défis et à des besoins de financement divers;	B. considérant que les PME européennes sont très diverses en termes de taille, de localisation, ***de secteur,*** de structure de propriété***, de nécessités de financement*** et de capacité d'innovation, et qu'elles sont donc confrontées à des défis et à des besoins de financement divers;

Or. es

Amendement 51
Markus Ferber

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les PME européennes sont très diverses en termes de taille, de localisation, de structure de propriété et de capacité d'innovation, et qu'elles sont donc confrontées à des défis et à des besoins de financement divers;	B. considérant que les PME européennes sont très diverses en termes de taille, de localisation, ***de modèles d'entreprise,*** de structure de propriété et de capacité d'innovation, et qu'elles sont donc confrontées à des défis et à des besoins de financement divers;

Or. en

Amendement 52
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la définition utilisée par l'Union européenne pour définir les PME ne reflète pas la réalité du marché, et couvre à la fois les entreprises familiales et les entreprises de 250 employées dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'EUR, ou le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'EUR, ce qui entraîne une absence de protection pour les «véritables» PME;

Or. en

Amendement 53
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que les jeunes pousses et les entreprises en expansion sont souvent plus agiles et peuvent fournir de nouvelles solutions et technologies pour répondre aux besoins imminents liés à la décarbonisation et à l'action environnementale, offrant ainsi une voie importante vers la compétitivité et la croissance pour nombre de nouvelles entreprises;

Or. en

Amendement 54
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que l'une des principales raisons du retard de l'Union européenne par rapport à ses concurrents chinois et américains est la difficulté pour ses entreprises d'obtenir des financements, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, qui doivent mener des activités sur une plus grande échelle pour se développer;

Or. en

Amendement 55
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

B bis. considérant que la majorité des PME européennes sont surtout actives au niveau national; que relativement peu de PME exercent une activité transfrontalière dans l'Union européenne, tandis que celles qui exportent hors de l'Union représentent une petite minorité;

Or. en

Amendement 56
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la situation des PME dans la région frontalière orientale est particulièrement difficile du fait de l'agression russe contre l'Ukraine et de ses conséquences économiques;

Or. en

Amendement 57
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que les PME ont été particulièrement touchées par les restrictions imposées pendant la pandémie de COVID-19, et que les conséquences de ces restrictions sont encore visibles;

Or. en

Amendement 58
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le rapport Draghi indique que les obstacles réglementaires et les charges administratives comptent parmi les plus grands défis auxquels les PME sont confrontées et qu'il recommande que ces entreprises soient exemptées de la réglementation pour des raisons de proportionnalité;	***supprimé***

Or. en

Amendement 59
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le rapport Draghi indique que les obstacles réglementaires et les charges administratives comptent parmi les plus grands défis auxquels les PME sont confrontées et qu'il recommande que ces entreprises soient exemptées de la réglementation pour des raisons de proportionnalité;	***supprimé***

Or. en

Amendement 60
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution

Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le rapport Draghi indique que les obstacles réglementaires et les charges administratives comptent parmi les plus grands défis auxquels les PME sont confrontées et qu'il recommande que ces entreprises ***soient exemptées de la réglementation*** pour des raisons de proportionnalité;	C. considérant que le rapport Draghi indique que les obstacles réglementaires et les charges administratives comptent parmi les plus grands défis auxquels les PME sont confrontées et qu'il recommande que ces entreprises ***voient une réduction de la charge réglementaire*** pour des raisons de proportionnalité***, toujours dans un cadre leur garantissant certitude et stabilité***;

Or. es

Amendement 61
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le rapport Draghi indique que les obstacles réglementaires et les charges administratives comptent parmi les plus grands défis auxquels les PME sont confrontées ***et qu'il recommande que ces entreprises soient exemptées de la réglementation pour des raisons de proportionnalité***;	C. considérant que le rapport Draghi indique que les obstacles réglementaires et les charges administratives comptent parmi les plus grands défis auxquels les PME sont confrontées;

Or. en

Amendement 62
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que, d'après la

Banque centrale européenne, environ 80 % du financement externe des entreprises européennes provient des banques, contre 20 % provenant des marchés de capitaux; qu'aux États-Unis, seuls 30 % des crédits aux entreprises proviennent de banques, tandis que 70 % sont financés par l'intermédiaire des marchés de capitaux tels que les obligations d'entreprise ou les émissions de fonds propres;

Or. en

Amendement 63
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant qu'en vue de mobiliser davantage la finance privée, il convient de prendre différentes mesures, telles que l'accélération du programme de l'union des marchés des capitaux (UMC), en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès au capital-risque et au financement sur fonds propres, notamment pour les entreprises innovantes;

Or. en

Amendement 64
Markus Ferber

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que d'après le

rapport Draghi, la réglementation est considérée par plus de 60 % des entreprises de l'Union comme un obstacle à l'investissement, 55 % des PME considérant que les obstacles réglementaires et la charge admirative constituent leur principal défi;

Or. en

Amendement 65
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que les jeunes entreprises et les microentreprises, en particulier, rencontrent des difficultés à obtenir un financement suffisant ainsi qu'à connaître et à respecter les exigences réglementaires dans le domaine financier, notamment dans leur phase de développement;

Or. en

Amendement 66
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la déréglementation ne confère pas d'avantages aux PME en permettant aux entreprises les plus grandes et les plus agressives du marché d'étouffer les activités de moindre envergure;

Or. en

Amendement 67
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant qu'un cadre réglementaire plus simple, prévisible et compétitif est essentiel pour que les petites et moyennes entreprises (PME) prospèrent dans une économie de marché;

Or. es

Amendement 68
Markus Ferber

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que les banques fournissent la plupart du financement alloué aux PME;

Or. en

Amendement 69
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Commission s'est fixé pour objectif d'améliorer l'accès des PME au financement afin d'accroître leur taille, de réduire les inefficacités et de promouvoir l'interopérabilité, et qu'elle a	***supprimé***

annoncé un nouveau contrôle de la compétitivité des PME dans les analyses d'impact, tout en s'engageant à réduire d'au moins 35 % les charges de déclaration pesant sur les PME;

Or. en

Amendement 70
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Commission s'est fixé pour objectif d'améliorer l'accès des PME au financement afin d'accroître leur taille, de réduire les inefficacités et de promouvoir l'interopérabilité, et qu'elle a annoncé un nouveau contrôle de la compétitivité des PME dans les analyses d'impact, tout en s'engageant à réduire d'au moins 35 % les charges de déclaration pesant sur les PME;	***supprimé***

Or. en

Amendement 71
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Commission s'est fixé pour objectif d'améliorer l'accès des PME au financement afin d'accroître leur taille, de réduire les inefficacités et de promouvoir l'interopérabilité, et qu'elle a annoncé un nouveau contrôle de la compétitivité des PME dans les analyses d'impact, tout en s'engageant à réduire	D. considérant que la Commission s'est fixé pour objectif d'améliorer l'accès des PME au financement***, notamment privé,*** afin d'accroître leur taille, de réduire les inefficacités***, de s'affranchir de la forte dépendance à l'égard de la dette*** et de promouvoir l'interopérabilité, et qu'elle a annoncé un nouveau contrôle de la

d'au moins 35 % les charges de déclaration pesant sur les PME;	compétitivité des PME dans les analyses d'impact, tout en s'engageant à réduire d'au moins 35 % les charges de déclaration pesant sur les PME;

Or. es

Amendement 72
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant qu'un écosystème du capital-risque bien développé, faisant toujours défaut au sein de l'Union, peut faire prospérer de jeunes pousses innovantes et fournir aux PME et aux entreprises en expansion le financement nécessaire pour prospérer et gagner en compétitivité;

Or. en

Amendement 73
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que les charges de déclaration, qu'il convient désormais d'alléger afin de protéger les PME, ont été introduites dans le cadre du pacte vert pour l'Europe et du concept discrédité de leadership écologique de l'Union;

Or. en

Amendement 74
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que le paysage actuel en matière d'investissement dans l'Union est fragmenté, avec d'importantes disparités dans l'accès au financement privé, en particulier pour les entreprises innovantes et à forte croissance;

Or. en

Amendement 75
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que les stratégies de planification fiscale agressives des entreprises multinationales consistant à tirer profit de différents régimes fiscaux nationaux créent une concurrence déloyale qui désavantage les PME européennes;

Or. en

Amendement 76
Jorge Martín Frías, Enikő Győri, Tomáš Kubín, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la Commission

européenne a publié une stratégie pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

Or. es

Amendement 77
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que les entreprises en expansion et les PME innovantes sont essentielles pour que l'Union gagne en compétitivité dans des secteurs stratégiques, y compris les technologies numériques, la technologie propre et les capacités de défense;

Or. en

Amendement 78
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'Europe ne dispose pas d'un environnement plus dynamique et plus favorable à l'expansion des entreprises innovantes, ce qui entraîne la relocalisation de près de 30 % des «licornes» à l'étranger[3];	***supprimé***
[3] Draghi, Mario, «The future of European competitiveness – A competitiveness strategy for Europe» (L'avenir de la compétitivité européenne – Une stratégie	

de compétitivité pour l'Europe), 2024.

Or. en

Amendement 79
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'Europe ne dispose pas d'un environnement plus dynamique et plus favorable à l'expansion des entreprises innovantes, ce qui entraîne la relocalisation de près de 30 % des «licornes» à l'étranger[3];	***supprimé***
[3] Draghi, Mario, «The future of European competitiveness – A competitiveness strategy for Europe» (L'avenir de la compétitivité européenne – Une stratégie de compétitivité pour l'Europe), 2024.	

Or. en

Amendement 80
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'Europe ne dispose pas d'un environnement plus dynamique et plus favorable à l'expansion des entreprises innovantes, ce qui entraîne ***la relocalisation de près de 30 % des*** «licornes» ***à l'étranger[3]***;	E. considérant que l'Europe ne dispose pas d'un environnement plus dynamique et plus favorable à l'expansion des entreprises innovantes, ce qui entraîne***, d'après le rapport Draghi, la création entre 2008 et 2021 de 147*** «licornes» ***en Europe, dont 40 ont délocalisé leur siège vers des pays tiers, principalement aux États-Unis***; ***que, selon les estimations, la***

bureaucratie en Europe représente 150 milliards d'EUR (soit 1,3 % du PIB annuel) et que d'après le Fonds monétaire international, la fragmentation du marché intérieur équivaut à un droit de douane de 100 %;

[3] Draghi, Mario, «The future of European competitiveness – A competitiveness strategy for Europe» (L'avenir de la compétitivité européenne – Une stratégie de compétitivité pour l'Europe), 2024.

Or. es

Amendement 81
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les jeunes pousses et les entreprises en expansion se caractérisent par des ressources en personnel limitées et une capacité relativement limitée à se conformer à des régimes réglementaires ou à des procédures de financement complexes; que la nature de leurs besoins commerciaux et enjeux spécifiques est souvent différente de celle des petites et moyennes entreprises (PME) établies;

Or. en

Amendement 82
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que, d'après le rapport Draghi, il existe un déficit structurel de diffusion technologique et d'innovation intermédiaire au sein de l'économie européenne, ce qui nuit particulièrement aux PME et limite leur capacité à se développer; que ce rapport souligne que l'essentiel de l'investissement en faveur de la compétitivité provient du secteur privé;

Or. es

Amendement 83
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que, d'après le rapport, aucune entreprise de l'Union dont la capitalisation boursière dépasse 100 milliards d'EUR n'a été créée sous la forme d'une nouvelle entité au cours des 50 dernières années, alors que, pendant la même période, six entreprises américaines évaluées à plus de 1000 milliards d'USD ont été créées aux États-Unis;

Or. es

Amendement 84
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que le Groupe BEI comprend la BEI et le Fonds européen

d'investissement (FEI); que le Groupe BEI est la plus grande institution financière multilatérale au monde et qu'il joue un rôle majeur dans les projets de financement visant à promouvoir la croissance économique et l'innovation au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 85
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les PME sont disproportionnellement vulnérables aux chocs externes, tels que les crises financières, l'instabilité géopolitique ou les transitions écologique et numérique, tout en constituant des acteurs essentiels pour stimuler une croissance inclusive et durable;

Or. en

Amendement 86
Jonás Fernández, Tsvetelina Penkova

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que d'après le rapport publié en octobre 2024 par le Fonds monétaire international intitulé «Perspectives économiques régionales pour l'Europe», les droits de douane fictifs au sein du marché intérieur de l'Union s'élèveraient selon les estimations à environ 45 % pour les échanges de

biens et à 110 % pour les échanges de services;

Or. en

Amendement 87
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que la Commission envisage de proposer un 28e régime, qui simplifiera les règles applicables et réduira le coût de l'échec, et ce, pour tous les aspects pertinents en matière de droit des sociétés, d'insolvabilité, de droit du travail et de droit fiscal;

Or. en

Amendement 88
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que l'Union ne dispose toujours pas d'une union des marchés de capitaux pleinement intégrée et efficace, ce qui entrave la capacité des PME et des entreprises en expansion à accéder à diverses sources de financement privé au-delà des frontières;

Or. en

Amendement 89
Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les deux principales lacunes en matière de financement pour les technologies propres européennes sont les levées de fonds propres à un stade précoce et avancé ainsi que la levée de crédit à un stade avancé en vue de financer leur croissance;

Or. en

Amendement 90
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que l'économie tirée par le marché est essentielle pour favoriser l'innovation, la croissance et l'investissement, et que le respect de ce principe est crucial pour la compétitivité économique de l'Europe; que, dans une économie de marché, les capitaux privés jouent un rôle central pour stimuler l'innovation, l'esprit d'entreprise et la création de nouveaux emplois, ce qui est essentiel pour l'essor du secteur du capital-risque; que malgré la base d'épargne solide de l'Europe, l'investissement privé, en particulier dans le capital-risque, reste bien en deçà du niveau des États-Unis; que des politiques propices à un environnement de marché libre et concurrentiel sont essentielles pour combler ce fossé et permettre à l'Europe de tirer pleinement parti de son potentiel économique, en attirant les

investissements nationaux et internationaux;

Or. es

Amendement 91
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que la Commission a mis en place diverses initiatives visant à promouvoir l'esprit d'entreprise, l'innovation et la transformation numérique dans l'Union, telles que la stratégie en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion, le tableau de bord de l'éco-innovation, les communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI), la plateforme européenne de collaboration des clusters, la décennie numérique et la stratégie pour un marché unique numérique, ainsi que des programmes de financement en faveur de l'innovation dans d'autres domaines d'action;

Or. en

Amendement 92
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que l'absence d'un marché de capitaux unifié ne constitue pas seulement une entrave à l'accès au financement, mais affaiblit également la capacité de l'Union à maintenir les

entreprises à forte croissance et risque d'accroître les sorties de capitaux vers des pays tiers;

Or. en

Amendement 93
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que l'accès au financement demeure l'un des obstacles les plus significatifs au développement des PME, notamment en vue de leur expansion, de la transition écologique et de la transformation numérique;

Or. en

Amendement 94
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que les investisseurs institutionnels, par exemple les compagnies d'assurance, contribuent de manière importante au financement des PME en transférant et en transformant les risques;

Or. en

Amendement 95
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant qu'un secteur bancaire bien capitalisé continuera de jouer un rôle important dans le financement des entreprises, en particulier des PME;

Or. en

Amendement 96
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quater. considérant qu'un assouplissement des règles en matière d'aides d'État et de concurrence au sein de l'Union accroît les obstacles à l'entrée sur le marché des jeunes pousses et des entreprises en expansion et entrave par conséquent l'allocation concurrentielle de capitaux sur la base du mérite;

Or. en

Amendement 97
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quater. considérant qu'il existe des disparités historiques notables entre la culture d'investissement de l'Europe et

celle d'autres régions du monde, notamment en matière de capital-risque et d'investissement des «business angels»;

Or. en

Amendement 98
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant E quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quinquies. considérant qu'il est nécessaire d'investir davantage dans l'infrastructure numérique et de la développer, afin de suivre l'évolution des technologies et de permettre aux jeunes pousses, aux entreprises en expansion et aux PME de rester pionnières en matière d'innovation et de compétitivité à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 99
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quinquies. considérant que les PME européennes sont en grande partie des microentreprises, qui ont très souvent du mal à accéder aux financements et à obtenir des informations exhaustives sur les possibilités qui existent au niveau national et européen;

Or. en

Amendement 100
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E sexies. considérant qu'un écart subsiste encore entre les hommes et les femmes en matière d'entrepreneuriat, ainsi qu'en ce qui concerne l'accès au financement des micro, petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes;

Or. en

Amendement 101
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E septies. considérant que d'après le rapport Draghi, les besoins combinés en investissement supplémentaire en Europe s'élèveront à 750-800 milliards d'EUR par an d'ici à 2030, dont un montant substantiel est nécessaire pour la transition écologique et numérique;

Or. en

Amendement 102
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant E octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E octies. considérant que l'absence de jeunes pousses, d'entreprises en expansion, de petites entreprises à moyenne capitalisation et, partant, de marché de capital-risque est principalement due au manque d'harmonisation des règles du marché commun, qui empêche les entreprises en croissance de se développer à travers l'Europe;

Or. en

Amendement 103
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E nonies. considérant que les déclarations nationales et les charges bureaucratiques ont empêché des entreprises innovantes d'accéder rapidement et efficacement au financement à l'échelle nationale, mais également au-delà des frontières européennes;

Or. en

Amendement 104
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E decies. considérant que lesdites charges bureaucratiques ainsi que les règles nationales divergentes ont probablement conduit à un nombre décevant d'entreprises capables de se développer, ce qui a entraîné un manque d'introduction en bourse, de capitaux et surtout d'expertise au sein de l'Union, en raison d'un écosystème du capital-investissement sous-développé;

Or. en

Amendement 105
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E undecies. considérant que les PME ou les entreprises à moyenne capitalisation qui poursuivent un objectif sociétal ou social ou qui œuvrent au profit de ces objectifs ne reçoivent souvent pas de financement, et qu'il convient d'inclure dans les objectifs le renforcement des critères pour que ces entreprises bénéficient d'un financement;

Or. en

Amendement 106
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 1

Proposition de résolution	*Amendement*
Considérations générales	***supprimé***

Or. en

Amendement 107
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	Considérations générales

Or. en

Amendement 108
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. estime qu'il est essentiel de créer des conditions de marché favorables pour permettre aux entreprises européennes d'innover, de se lancer, de créer, de croître et de se développer en Europe afin de libérer tout le potentiel de notre marché et d'aider nos économies à devenir plus compétitives;	***supprimé***

Or. en

Amendement 109
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. estime qu'il est essentiel de créer des conditions de marché favorables pour permettre aux entreprises européennes d'innover, de se lancer, de créer, de croître et de se développer en Europe afin de libérer tout le potentiel de notre marché et d'aider nos économies à devenir plus compétitives;	***supprimé***

Or. en

Amendement 110
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. estime qu'il est essentiel de créer des conditions de marché favorables pour permettre aux entreprises européennes d'innover, de se lancer, de créer, de croître et de se développer en Europe afin de libérer tout le potentiel de notre marché et d'aider nos économies à devenir plus compétitives;	1. estime qu'il est essentiel de créer des conditions de marché favorables pour permettre aux entreprises européennes d'innover, de se lancer, de créer, de croître et de se développer en Europe afin de libérer tout le potentiel de notre marché ***intérieur, d'instaurer un marché unique numérique*** et d'aider nos économies à devenir plus ***productives, et donc plus*** compétitives;

Or. en

Amendement 111
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. estime qu'il est essentiel de créer	1. estime qu'il est essentiel de créer

des conditions de marché favorables pour permettre aux entreprises européennes d'innover, de se lancer, de créer, de croître et de se développer en Europe afin de libérer tout le potentiel de notre marché et d'aider nos économies à devenir plus compétitives;	des conditions de marché favorables pour permettre aux entreprises européennes d'innover, de se lancer, de créer, de croître et de se développer en Europe afin de libérer tout le potentiel de notre marché et d'aider nos économies à devenir plus compétitives; ***déplore qu'une part considérable des PME et des entreprises en expansion européennes ne soient pas en mesure d'exploiter pleinement le potentiel du marché unique, en raison d'une fragmentation réglementaire persistante, d'un accès limité au financement transfrontière et d'une intégration insuffisante du marché des capitaux;***

Or. en

Amendement 112
Gilles Boyer, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Pascal Canfin

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. estime qu'il est essentiel de créer des conditions de marché favorables pour permettre aux entreprises européennes d'innover, de se lancer, de créer, de croître et de se développer en Europe afin de libérer tout le potentiel de notre marché et d'aider nos économies à devenir plus compétitives;	1. estime qu'il est essentiel de créer des conditions de marché favorables pour permettre aux entreprises européennes d'innover, de se lancer, de créer, de croître et de se développer en Europe afin de libérer tout le potentiel de notre marché et d'aider nos économies à devenir plus compétitives; ***souligne le rôle important que jouera également l'achèvement de l'union bancaire dans le renforcement de la compétitivité de l'Union ainsi que le financement des PME;***

Or. en

Amendement 113
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. estime qu'il est essentiel de créer des conditions de marché favorables pour permettre aux entreprises européennes d'innover, de se lancer, de créer, de croître et de se développer en Europe afin de libérer tout le potentiel de notre marché et d'aider nos économies à devenir plus compétitives;	1. estime qu'il est essentiel de créer des conditions de marché favorables pour permettre aux entreprises européennes d'innover, de se lancer, de créer, de croître et de se développer en Europe afin de libérer tout le potentiel de notre marché et d'aider nos économies à devenir plus compétitives***, tout en étant en mesure de répondre à leurs besoins au sein de notre marché***;

Or. es

Amendement 114
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne qu'en raison de leur taille, l'écrasante majorité des PME continuera à dépendre des prêts bancaires comme seule source de financement; soutient toutefois des mesures pour diversifier les sources de financement des jeunes entreprises et des PME qui peuvent accéder à des sources de financement sur fonds propres en raison de leur taille relativement importante ou de perspectives de croissance élevée; souligne que des PME innovantes sont essentielles pour que l'Union soit compétitive et jouisse d'une autonomie stratégique, et insiste sur l'importance d'un financement propre et diversifié en vue d'aider les PME, les entreprises à moyenne capitalisation ainsi que les jeunes pousses et les entreprises en expansion à innover et à être compétitives

à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 115
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. reconnaît que les PME diffèrent grandement d'un État membre à l'autre, en termes de modèles d'activité, de taille, d'emplacement, de contexte socioéconomique, de niveau de développement, de structure financière, de forme juridique et de niveau de formation à l'entrepreneuriat; relève qu'une telle diversité requiert un éventail d'options de financement, plutôt qu'un modèle de financement unique; invite la Commission à soutenir la création de programmes, d'instruments et d'initiatives sur mesure afin d'accompagner les entreprises à différentes étapes de développement;

Or. en

Amendement 116
Anouk Van Brug, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. déplore vivement que les obstacles persistants à la libre circulation des capitaux au sein de l'Union continuent d'entraver l'accès au financement pour les PME, d'augmenter le coût du capital et de ralentir l'innovation et la croissance

économique; souligne qu'un approfondissement et un achèvement de l'union de l'épargne et des investissements sont essentiels pour lever ces obstacles et instaurer un marché européen des capitaux entièrement intégré, qui favorise la création d'emplois, la prospérité à long terme et la résilience économique;

Or. en

Amendement 117
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. estime que la Commission européenne a mis à disposition plusieurs programmes afin d'aider les PME à accéder au marché financier, tels que le Fonds de garantie de l'Union, le plan InvestEU ainsi que le Fonds européen d'investissement;

Or. en

Amendement 118
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne le rôle majeur que jouent les PME au sein de l'économie de l'Union, en représentant 99,8 % de l'ensemble des entreprises et 65,2 % de l'emploi;

Or. en

Amendement 119
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. reconnaît que les PME font face à des conditions et à des exigences de financement inégales au sein des États membres et des régions, notamment pour ce qui est de la disponibilité et du coût de financement; souligne que ces différences proviennent de facteurs spécifiques à chaque PME ainsi que de l'environnement économique du pays ou de la région, y compris la volatilité économique, la faible croissance et la fragilité économique exacerbée;

Or. en

Amendement 120
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. relève que les PME ont été particulièrement frappées par les crises des dernières années, notamment la pandémie de COVID, la crise de l'énergie et les conséquences économiques de l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 121
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quater. déplore les charges excessives et inutiles sur le plan économique qui pèsent à la fois directement et indirectement sur les PME, en raison de la mise en œuvre du programme écologique de l'Union, notamment le pacte vert pour l'Europe;

Or. en

Amendement 122
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite de la reconnaissance, à la suite des rapports Draghi et Letta, de la nécessité d'un marché unique plus compétitif et moins bureaucratique;	***supprimé***

Or. en

Amendement 123
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite de la reconnaissance, à la suite des rapports Draghi et Letta, de la	***supprimé***

nécessité d'un marché unique plus compétitif et moins bureaucratique;

Or. en

Amendement 124
Anouk Van Brug, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite ***de la reconnaissance, à la suite des*** rapports Draghi et Letta***, de*** la nécessité d'un marché unique plus compétitif et moins bureaucratique;	2. se félicite ***du fait que les*** rapports Draghi et Letta ***reconnaissent*** la nécessité d'un marché unique plus compétitif et moins bureaucratique; ***prie instamment la Commission d'agir de manière décisive et de présenter dans les meilleurs délais des propositions législatives visant à mettre en œuvre au moins une partie significative des recommandations formulées dans ces rapports;***

Or. en

Amendement 125
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite de la reconnaissance, à la suite des rapports Draghi et Letta, de la nécessité d'un marché unique plus compétitif et moins bureaucratique;	2. se félicite de la reconnaissance, à la suite des rapports Draghi et Letta, de la nécessité d'un marché unique plus compétitif et moins bureaucratique ***en tant que priorité politique et objectif primordial de l'Union pour cette législature, nécessitant une action immédiate et décisive sur les plans réglementaire et politique***;

Or. en

Amendement 126
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite de la reconnaissance, à la suite des rapports Draghi et Letta, de la nécessité d'un marché unique plus compétitif et moins bureaucratique;	2. se félicite de la reconnaissance, à la suite des rapports Draghi et Letta, de la nécessité d'un marché unique plus compétitif et moins bureaucratique***, en relevant plus particulièrement la nécessité d'attirer les investissements privés***;

Or. es

Amendement 127
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite de la reconnaissance, à la suite des rapports Draghi et Letta, de la nécessité d'un marché unique plus compétitif et ***moins bureaucratique***;	2. se félicite de la reconnaissance, à la suite des rapports Draghi et Letta, de la nécessité d'un marché unique plus compétitif et ***durable***;

Or. en

Amendement 128
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite de la reconnaissance, à la suite des rapports Draghi et Letta, de la nécessité d'un marché unique plus	2. se félicite de la reconnaissance, à la suite des rapports Draghi et Letta, de la nécessité d'un marché unique plus ***intégré***;

compétitif et moins bureaucratique;

Or. en

Amendement 129
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. attire l'attention sur le fait que la solidité du secteur financier est un élément clé de sa compétitivité; souligne à cet égard que les réformes engagées après la crise financière doivent être poursuivies et achevées; insiste sur le fait que seule l'application complète des accords de Bâle garantirait la solidité financière des banques de l'Union; rappelle que la réglementation en matière d'exigences de fonds propres prévoit un facteur de soutien aux PME en vue d'inciter les banques à leur accorder des prêts; note qu'en 2024, la part des obligations d'entreprises et des actions dans le portefeuille d'actifs des assureurs est plus importante qu'en 2017; souligne que cela démontre que Solvabilité II, un cadre prudentiel solide, n'a pas entravé, mais au contraire favorisé les investissements des assureurs dans l'économie réelle; estime que la finalisation du réexamen de Solvabilité II doit préserver la solidité prudentielle du cadre;

Or. en

Amendement 130
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. reconnaît qu'il est difficile, notamment pour les entreprises de plus petite taille, de s'y retrouver parmi les fonds et les programmes proposés par l'Union européenne; souligne que les PME dirigées par des femmes et des personnes issues d'un contexte migratoire et d'une minorité sont confrontées à des discriminations structurelles supplémentaires et à un sous-financement, ce qui contribue à la persistance des inégalités économiques; demande à la Commission de remédier à cette discrimination grâce à des programmes de soutien appropriés ainsi que des solutions de financement;

Or. en

Amendement 131
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne que l'accès des entreprises au financement dépendra de plus en plus de leur capacité à divulguer des informations relatives à leur incidence sociale et environnementale, afin de répondre aux besoins des grands investisseurs et des marchés financiers et, partant, prie instamment la Commission de mettre au point un cadre de déclaration simplifié et entièrement numérique pour accompagner les PME et les entreprises en expansion dans leur croissance;

Or. en

Amendement 132
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. salue la stratégie de la Commission européenne en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion; est d'avis qu'une telle stratégie favorisera l'innovation et répondra aux défis auxquels sont confrontés les innovateurs particuliers, les entrepreneurs, les jeunes pousses et les entreprises en expansion dans l'Union;

Or. en

Amendement 133
Jonás Fernández, Tsvetelina Penkova

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne qu'afin de consolider le marché unique, il est nécessaire de déceler et de lever les obstacles internes qui empêchent la pleine intégration et sapent la compétitivité européenne;

Or. en

Amendement 134
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que l'Union devrait	***supprimé***

s'efforcer de faciliter l'environnement commercial pour les entrepreneurs européens et de créer un écosystème d'expansion qui repose principalement sur des investissements privés;

Or. en

Amendement 135
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que l'Union devrait s'efforcer de faciliter l'environnement commercial pour les entrepreneurs européens et de créer un écosystème d'expansion qui repose principalement sur des investissements privés;	***supprimé***

Or. en

Amendement 136
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que l'Union devrait s'efforcer de faciliter l'environnement commercial ***pour les entrepreneurs européens et de créer*** un écosystème d'expansion qui repose principalement sur des investissements privés;	3. souligne que l'Union devrait s'efforcer de faciliter l'environnement commercial ***attrayant pour mobiliser les capitaux et les investissements, tant européens qu'internationaux; souligne la nécessité de promouvoir*** un écosystème d'expansion qui repose principalement sur des investissements privés ***et des partenariats publics-privés qui permettent la dynamisation des capitaux et favorisent l'accès des entreprises au financement***;

Or. es

Amendement 137
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que l'Union devrait s'efforcer de faciliter l'environnement commercial pour les entrepreneurs européens ***et de créer*** un écosystème d'expansion qui repose principalement sur des investissements privés;	3. souligne que l'Union devrait s'efforcer de faciliter l'environnement commercial pour les entrepreneurs européens***, en éliminant les obstacles inutiles, en garantissant un cadre réglementaire prévisible et en créant*** un écosystème d'expansion qui repose principalement sur des investissements privés ***et promeuve l'innovation, la concurrence et la croissance économique***;

Or. es

Amendement 138
Tsvetelina Penkova

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que l'Union devrait s'efforcer de faciliter l'environnement commercial pour les entrepreneurs européens et de créer un écosystème d'expansion qui repose ***principalement*** sur des investissements privés;	3. souligne que l'Union devrait s'efforcer de faciliter l'environnement commercial pour les entrepreneurs européens et de créer un écosystème d'expansion qui repose ***à la fois*** sur des investissements privés ***et publics***;

Or. en

Amendement 139
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que l'Union devrait s'efforcer de faciliter l'environnement commercial pour les entrepreneurs européens et de créer un écosystème d'expansion qui repose principalement sur des investissements privés;	3. souligne que l'Union devrait s'efforcer de faciliter l'environnement commercial pour les entrepreneurs européens et de créer un écosystème d'expansion qui repose principalement sur des investissements privés; ***prend note de la stratégie de l'UE en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion;***

Or. en

Amendement 140
Jorge Martín Frías, Enikő Győri, Tomáš Kubín, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne que, bien que le diagnostic contenu dans la stratégie pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion publiée par la Commission soit largement correct, les mesures proposées doivent être plus ambitieuses; estime qu'il convient de mettre l'accent sur l'abrogation de toutes les réglementations européennes qui imposent des obstacles bureaucratiques inutiles et entravent la création et l'expansion des entreprises;

Or. es

Amendement 141
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. reconnaît le rôle central que joue le secteur privé dans la croissance et la prospérité de l'Union européenne; rappelle qu'une économie compétitive comme celle de l'Europe dépend d'un tissu entrepreneurial dynamique et d'un environnement propice à l'investissement privé, à l'esprit d'entreprise et à la création de valeur;

Or. es

Amendement 142
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. est convaincu que des définitions spécifiques des jeunes pousses et des entreprises en expansion augmenteront les possibilités de soutien grâce à des mesures adaptées aux besoins particuliers et aux spécificités des jeunes pousses et des entreprises en expansion en améliorant leur accès aux marchés européens des capitaux et aux investisseurs privés;

Or. en

Amendement 143
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. rappelle que des gains de

productivité pourraient notamment être générés en investissant dans des activités innovantes; reconnaît que la mise en place d'une économie durable constitue un avantage concurrentiel important pour l'économie de l'Union et qu'elle est un pilier de la souveraineté économique de l'Union;

Or. en

Amendement 144
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. reconnaît que le prêt bancaire est, traditionnellement, la principale source de financement des PME dans l'Union, le financement bancaire représentant plus de trois quarts du financement des PME dans l'Union[1 bis], ce qui rend les PME particulièrement vulnérables à un resserrement des conditions de prêt bancaire;
	[1 bis] OCDE (2024), Le financement des PME et des entrepreneurs 2024: Tableau de bord de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/4e1ae8fa-fr.

Or. en

Amendement 145
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

3 bis. estime qu'une concentration accrue du secteur bancaire ainsi que l'accent mis sur des cadres de prêt fondés sur les risques exacerbent encore davantage l'exclusion financière des PME, notamment au sein des régions périphériques ou défavorisées de l'Union;

Or. en

Amendement 146
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. souligne le rôle important et bien développé des banques qui possèdent des connaissances locales et régionales spécifiques sur l'octroi de financements aux PME du fait de leurs relations de longue durée avec ces entreprises;

Or. en

Amendement 147
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. estime qu'il est essentiel de promouvoir le rôle et la visibilité des femmes ainsi que des jeunes au sein du secteur des PME, où leur participation reste disproportionnellement faible; est d'avis que des mesures politiques ciblées devraient soutenir l'entrepreneuriat et l'inclusion financière de ces groupes, au moyen d'instruments financiers, de programmes de renforcement des

compétences, de réseaux de mentorats spécifiques ainsi que de mesures d'incitation pour le capital-risque et les intermédiaires financiers afin qu'ils soutiennent les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes;

Or. en

Amendement 148
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. attire l'attention sur les défis particuliers auxquels les entreprises européennes en expansion sont confrontées pour obtenir des financements destinés à soutenir leur croissance à un stade avancé; constate que de nombreuses entreprises européennes à fort potentiel restent dépendantes du capital-risque et des investisseurs étrangers, une grande partie des cycles de financement ultérieurs étant dirigée par des investisseurs non européens;	***supprimé***

Or. en

Amendement 149
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. attire l'attention sur les défis particuliers auxquels les entreprises européennes en expansion sont	***supprimé***

confrontées pour obtenir des financements destinés à soutenir leur croissance à un stade avancé; constate que de nombreuses entreprises européennes à fort potentiel restent dépendantes du capital-risque et des investisseurs étrangers, une grande partie des cycles de financement ultérieurs étant dirigée par des investisseurs non européens;

Or. en

Amendement 150
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. attire l'attention sur les défis particuliers auxquels les entreprises européennes en expansion sont confrontées pour obtenir des financements destinés à soutenir leur croissance à un stade avancé; constate que de nombreuses entreprises européennes à fort potentiel ***restent dépendantes du*** capital-risque ***et des investisseurs étrangers, une grande partie des cycles de*** financement ***ultérieurs étant dirigée par des investisseurs non européens***;	4. attire l'attention sur les défis particuliers auxquels les entreprises européennes en expansion sont confrontées pour obtenir des financements destinés à soutenir leur croissance à un stade avancé; constate que de nombreuses entreprises européennes à fort potentiel ***recourent au*** capital-risque ***provenant de l'étranger, ce qui met en exergue la nécessité de créer des conditions plus attrayantes pour l'investissement au sein de l'Union; souligne que l'accès au*** financement ***doit se fonder sur des critères d'efficacité économique, de rentabilité et d'évolutivité, indépendamment de l'origine des capitaux et rappelle qu'une concurrence ouverte et mondiale pour attirer les investissements profite aux entreprises et à l'innovation***;

Or. es

Amendement 151
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. attire l'attention sur les défis particuliers auxquels les entreprises européennes en expansion sont confrontées pour obtenir des financements destinés à soutenir leur croissance à un stade avancé; constate que de nombreuses entreprises européennes à fort potentiel restent dépendantes du capital-risque et des investisseurs étrangers, une grande partie des cycles de financement ultérieurs étant dirigée par des investisseurs non européens;	4. attire l'attention sur les défis particuliers auxquels les entreprises européennes en expansion sont confrontées pour obtenir des financements destinés à soutenir leur croissance à un stade avancé; constate que de nombreuses entreprises européennes à fort potentiel restent dépendantes du capital-risque et des investisseurs étrangers, une grande partie des cycles de financement ultérieurs étant dirigée par des investisseurs non européens; ***se félicite de l'adoption récente de l'acte législatif de l'Union sur l'admission à la cote, qui facilitera l'accès aux bourses européennes pour les entreprises de toutes tailles, y compris les PME;***

Or. en

Amendement 152
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. attire l'attention sur les défis particuliers auxquels les entreprises européennes en expansion sont confrontées pour obtenir des financements destinés à soutenir leur croissance à un stade avancé; constate que de nombreuses entreprises européennes à fort potentiel restent dépendantes du capital-risque et des investisseurs étrangers, une grande partie des ***cycles*** de financement ***ultérieurs étant dirigée par des investisseurs non européens***;	4. attire l'attention sur les défis particuliers auxquels les entreprises européennes en expansion sont confrontées pour obtenir des financements destinés à soutenir leur croissance à un stade avancé; constate que de nombreuses entreprises européennes à fort potentiel restent dépendantes du capital-risque et des investisseurs étrangers, une grande partie des ***entreprises européennes*** de financement ***à l'intérieur de nos frontières et doivent donc se tourner vers d'autres juridictions***;

Or. es

Amendement 153
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. attire l'attention sur les défis particuliers auxquels les entreprises européennes en expansion sont confrontées pour obtenir des financements destinés à soutenir leur croissance à un stade avancé; ***constate que de nombreuses entreprises européennes à fort potentiel restent dépendantes*** du capital-risque ***et des investisseurs étrangers, une grande partie des cycles de financement ultérieurs étant dirigée par des investisseurs non européens***;	4. attire l'attention sur les défis particuliers auxquels les entreprises européennes en expansion sont confrontées pour obtenir des financements destinés à soutenir leur croissance à un stade avancé; ***reconnaît l'importance*** du capital-risque ***étranger en tant que moteur essentiel de la croissance européenne, 40 % des fonds des marchés privés provenant de pays tiers***;

Or. en

Amendement 154
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne le rôle critique des instruments de garantie dans le renforcement de l'accès au financement pour les PME; met en exergue le fait que de tels instruments peuvent atténuer de façon significative les risques associés au prêt destiné aux entreprises de plus petite taille, en fournissant des rehaussements de crédits et des mécanismes de réduction des risques; relève que des instruments de garantie peuvent attirer un éventail plus large de créanciers, y compris ceux

susceptibles d'hésiter face aux risques perçus, et permettre le financement d'un éventail plus large de PME; invite la Commission à promouvoir l'utilisation accrue des instruments de garantie au sein des États membres et à amplifier le recours aux garanties lors de la prochaine période de programmation, dans le sillage du succès d'InvestEU;

Or. en

Amendement 155
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. relève qu'environ 80 % des financements externes des entreprises européennes proviennent de banques, contre 20 % des marchés de capitaux, tandis qu'aux États-Unis, seuls 30 % des prêts aux entreprises proviennent des banques et 70 % sont financés par les marchés de capitaux, tels que les émissions d'obligations d'entreprises ou de fonds propres;

Or. en

Amendement 156
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne que «simplification» ne devrait jamais signifier «déréglementation»; invite la Commission

et les États membres à s'assurer que les avantages soient conférés à des entreprises cibles de l'Union qui sont véritablement éligibles et en ont besoin;

Or. en

Amendement 157
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. est fermement convaincu que la mise en place d'un cadre solide et crédible en matière de finance durable est essentielle pour orienter les investissements conformément aux objectifs à long terme de l'Union et attirer les investisseurs internationaux;

Or. en

Amendement 158
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. estime qu'un meilleur accès au financement pour les PME et les entreprises en expansion dépendra i) de la réduction significative des charges administratives et réglementaires, ii) de la capacité accrue à débloquer des investissements privés et de l'épargne, iii) de la réduction du déficit de financement des entreprises en expansion et iv) du renforcement d'un écosystème	***supprimé***

concurrentiel des marchés des capitaux au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 159
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. estime qu'un meilleur accès au financement pour les PME et les entreprises en expansion dépendra i) de la réduction significative des charges administratives et réglementaires, ii) de la capacité accrue à débloquer des investissements privés et de l'épargne, iii) de la réduction du déficit de financement des entreprises en expansion et iv) du renforcement d'un écosystème concurrentiel des marchés des capitaux au sein de l'Union;	***supprimé***

Or. en

Amendement 160
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. estime qu'un meilleur accès au financement pour les PME et les entreprises en expansion dépendra i) de la réduction significative des charges administratives et réglementaires, ii) de la capacité accrue à débloquer des investissements privés et de l'épargne, iii) de la réduction du déficit de financement des entreprises en expansion et iv) du	5. estime qu'un meilleur accès au financement pour les PME et les entreprises en expansion dépendra i) de la réduction significative des charges administratives et réglementaires***, y compris les procédures d'autorisation fastidieuses, les exigences coûteuses en matière de déclaration ainsi que la complexité et l'imprévisibilité de***

renforcement d'un écosystème concurrentiel des marchés des capitaux au sein de l'Union;	***l'environnement réglementaire,*** ii) de la capacité accrue à débloquer des investissements privés et de l'épargne***, grâce à l'achèvement de l'union de l'épargne et des investissements,*** iii) de la réduction du déficit de financement des entreprises en expansion***, notamment en permettant à des investisseurs institutionnels de devenir des investisseurs en actions à long terme*** et iv) du renforcement d'un écosystème concurrentiel des marchés des capitaux au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 161
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. estime qu'un meilleur accès au financement pour les PME et les entreprises en expansion dépendra i) de la réduction ***significative*** des charges administratives et réglementaires, ii) de la capacité accrue à débloquer des investissements privés et de l'épargne, iii) de la réduction du déficit de financement des entreprises en expansion et iv) du renforcement d'un écosystème concurrentiel des marchés des capitaux au sein de l'Union;	5. estime qu'un meilleur accès au financement pour les PME et les entreprises en expansion dépendra i) de la réduction des charges administratives et réglementaires, ii) de la capacité accrue à débloquer des investissements privés ***et publics*** et de l'épargne, iii) de la réduction du déficit de financement des entreprises en expansion et iv) du renforcement d'un écosystème concurrentiel ***et plus intégré*** des marchés des capitaux ***qui soit réglementé de manière appropriée et fondé sur des protections raisonnables de l'investisseur*** au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 162
Markus Ferber

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. estime qu'un meilleur accès au financement pour les PME et les entreprises en expansion dépendra i) de la réduction significative des charges administratives et réglementaires, ii) de la capacité accrue à débloquer des investissements privés et de l'épargne, iii) de la réduction du déficit de financement des entreprises en expansion et iv) du renforcement d'un écosystème concurrentiel des marchés des capitaux au sein de l'Union;	5. estime qu'un meilleur accès au financement pour les PME et les entreprises en expansion dépendra i) de la réduction significative ***et durable*** des charges administratives et réglementaires, ii) de la capacité accrue à débloquer des investissements privés et de l'épargne, iii) de la réduction du déficit de financement des entreprises en expansion et iv) du renforcement d'un écosystème concurrentiel des marchés des capitaux au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 163
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. estime qu'un meilleur accès au financement pour les PME et les entreprises en expansion dépendra i) de ***la réduction significative des charges administratives et réglementaires, ii) de*** la capacité accrue à débloquer des investissements privés et de l'épargne, ***iii***) de la réduction du déficit de financement des entreprises en expansion et ***iv***) du renforcement d'un écosystème concurrentiel des marchés des capitaux au sein de l'Union;	5. estime qu'un meilleur accès au financement pour les PME et les entreprises en expansion dépendra i) de la capacité accrue à débloquer des investissements privés et de l'épargne, ***ii***) de la réduction du déficit de financement des entreprises en expansion et ***iii***) du renforcement d'un écosystème concurrentiel des marchés des capitaux au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 164
Anouk Van Brug, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. estime qu'un meilleur accès au financement pour les PME et les entreprises en expansion dépendra i) de la réduction significative des charges administratives et réglementaires, ii) de la capacité accrue à débloquer des investissements privés et de l'épargne, iii) de la réduction du déficit de financement des entreprises en expansion et iv) ***du renforcement d'un écosystème concurrentiel des marchés des capitaux au sein de l'Union***;	5. estime qu'un meilleur accès au financement pour les PME et les entreprises en expansion dépendra i) de la réduction significative des charges administratives et réglementaires, ii) de la capacité accrue à débloquer des investissements privés et de l'épargne, iii) de la réduction du déficit de financement des entreprises en expansion et iv) ***de l'achèvement de l'union de l'épargne et des investissements***;

Or. en

Amendement 165
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne que le financement des PME doit être assuré là où les conditions sont les plus favorables à leur croissance et à leur évolutivité, quelle que soit l'origine géographique des capitaux; estime que toute orientation politique qui privilégie le nationalisme financier ou la préférence pour le capital «européen» au détriment des critères d'efficacité économique, de rentabilité et de profil de risque est contre-productive;

Or. es

Amendement 166
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne l'importance de l'intervention de la BEI en ce qui concerne le soutien accordé aux PME et aux jeunes pousses, notamment dans des secteurs stratégiques; souligne que ces prêts sont essentiels au développement de notre économie, notamment dans les zones en difficulté économique et marginalisées, et qu'ils ne doivent pas être réorientés vers des technologies militaires ou à double usage;

Or. en

Amendement 167
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. invite la Commission et le Groupe BEI à veiller à ce que le volet «PME» du programme InvestEU soit doté de ressources suffisantes et conserve sa capacité à soutenir des projets innovants, en phase de démarrage et à haut risque, afin d'éviter d'exclure des entreprises présentant un fort potentiel de croissance;

Or. en

Amendement 168
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. reconnaît que la crise climatique nécessite la transition vers le «zéro net» de millions de PME dans l'Union; invite la Commission et les États membres à redoubler d'efforts pour que la finance durable soit mieux adaptée aux PME;

Or. en

Amendement 169
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. demande que toutes les nouvelles législations de l'Union sur les PME soient systématiquement évaluées pour examiner leur potentielle incidence sur ces dernières, notamment en ce qui concerne les charges administratives, et que ces évaluations soient prises en considération dans le processus d'élaboration des textes législatifs afin d'éviter des incidences disproportionnées;

Or. en

Amendement 170
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Réduire les charges bureaucratiques et réglementaires	***supprimé***

Or. en

Amendement 171
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Réduire les charges bureaucratiques et réglementaires	***supprimé***

Or. en

Amendement 172
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Réduire les charges bureaucratiques et réglementaires	***supprimé***

Or. en

Amendement 173
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Sous-titre 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	souligne que les efforts de simplification ne devraient pas aboutir à la suppression de réglementations et de dispositions essentielles de soutien aux PME, étant donné qu'elles sont indispensables pour les aider à gagner en compétitivité et à réduire les inefficacités;

Or. en

Amendement 174
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Sous-titre 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	PME et nouvelles technologies

Or. en

Amendement 175
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses se délocalisent dans des pays tiers en raison d'un paysage réglementaire européen lourd, lent et imprévisible; souligne que, à moins que cette tendance ne soit inversée par une simplification importante, l'Europe continuera de perdre des entreprises au stade le plus stratégique de leur croissance;	***supprimé***

Or. en

Amendement 176
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*

6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses se délocalisent dans des pays tiers en raison d'un paysage réglementaire européen lourd, lent et imprévisible; souligne que, à moins que cette tendance ne soit inversée par une simplification importante, l'Europe continuera de perdre des entreprises au stade le plus stratégique de leur croissance;	***supprimé***

Or. en

Amendement 177
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses se délocalisent dans des pays tiers en raison d'un paysage réglementaire européen lourd, lent et imprévisible; souligne que, à moins que cette tendance ne soit inversée par une simplification importante, l'Europe continuera de perdre des entreprises au stade le plus stratégique de leur croissance;	***supprimé***

Or. en

Amendement 178
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*

6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses se délocalisent dans des pays tiers en raison d'un ***paysage*** réglementaire ***européen*** lourd***, lent et imprévisible***; souligne que, à moins que cette tendance ne soit inversée par une simplification importante, l'Europe continuera de perdre des entreprises au stade le plus stratégique de leur croissance;	6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses se délocalisent dans des pays tiers en raison d'un ***cadre*** réglementaire lourd ***au sein de l'Union et de l'absence de marchés de capitaux approfondis et unifiés***; souligne que, à moins que cette tendance ne soit inversée par une simplification importante ***et l'achèvement de l'union de l'épargne et des investissements***, l'Europe continuera de perdre des entreprises au stade le plus stratégique de leur croissance;

Or. en

Amendement 179
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses se délocalisent dans des pays tiers en raison d'un paysage réglementaire européen lourd, lent et imprévisible; souligne que, à moins que cette tendance ne soit inversée par une simplification importante, l'Europe continuera de perdre des entreprises au stade le plus stratégique de leur croissance;	6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses se délocalisent dans des pays tiers en raison d'un paysage réglementaire européen lourd, lent et imprévisible; souligne que, à moins que cette tendance ne soit inversée par une simplification importante, l'Europe continuera de perdre des entreprises au stade le plus stratégique de leur croissance; ***souligne qu'une telle perte d'entreprises innovantes ayant une croissance rapide entraîne une diminution de la création d'emplois et un ralentissement de la croissance économique au sein de l'Union;***

Or. en

Amendement 180
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses ***se délocalisent*** dans des pays tiers en raison d'un ***paysage*** réglementaire ***européen*** lourd, ***lent*** et imprévisible; ***souligne que, à moins que cette tendance ne soit inversée par une*** simplification ***importante, l'Europe continuera*** de perdre des entreprises au stade le plus ***stratégique*** de leur ***croissance***;	6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses ***cherchent de plus en plus à se délocaliser ou à s'implanter*** dans des pays tiers***, principalement*** en raison d'un ***environnement*** réglementaire ***considéré comme*** lourd, ***fragmenté*** et imprévisible; ***souligne qu'à défaut de consentir dans les meilleurs délais des efforts de*** simplification ***significatifs, l'Union risque de continuer*** de perdre des entreprises ***à forte croissance*** au stade le plus ***critique*** de leur ***développement, de même que l'innovation, les emplois et les investissements qui y sont associés***;

Or. en

Amendement 181
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses se délocalisent dans des pays tiers en raison ***d'un paysage réglementaire européen lourd, lent et imprévisible***; ***souligne que, à moins que cette tendance ne soit inversée par une simplification importante, l'Europe continuera de perdre des*** entreprises ***au stade le plus stratégique de leur croissance***;	6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses se délocalisent dans des pays tiers en raison ***de l'intégration insuffisante et du sous-développement des marchés de capitaux au sein de l'Union européenne***; ***demande à la Commission de continuer d'avancer dans la mise en œuvre d'une union européenne des marchés de capitaux qui favorise l'accès au financement pour les*** entreprises ***et ouvre des perspectives d'investissement plus attrayantes pour les citoyens et les investisseurs***;

Or. en

Amendement 182
Anouk Van Brug, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses se délocalisent dans des pays tiers en raison ***d'un paysage réglementaire européen lourd, lent et imprévisible***; souligne que, à moins que ***cette tendance ne soit inversée*** par une simplification importante, l'Europe continuera de perdre des entreprises au stade le plus stratégique de leur croissance;	6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses se délocalisent dans des pays tiers en raison ***de charges administratives excessives***; souligne que, à moins que ***ce problème ne soit réglé*** par une simplification importante, l'Europe continuera de perdre des entreprises au stade le plus stratégique de leur croissance;

Or. en

Amendement 183
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses se délocalisent dans des pays tiers en raison ***d'un paysage réglementaire européen lourd, lent et imprévisible***; ***souligne que, à moins que cette tendance ne soit inversée par une simplification importante, l'Europe continuera de perdre des entreprises au stade le plus stratégique de leur croissance***;	6. rappelle que de nombreuses jeunes pousses et entreprises en expansion européennes prometteuses se délocalisent dans des pays tiers en raison ***de la lourde charge réglementaire, qui dans certains cas génère de l'incertitude et entrave la prolifération d'entreprises***; ***rappelle que la dernière législature a été marquée par une lourde charge réglementaire, qui devra s'appliquer durant cette législature***;

Or. es

Amendement 184
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. invite la Commission et les États membres à redoubler d'efforts pour éliminer les barrières et les obstacles qui fragmentent le marché unique et limitent la capacité des PME et des entreprises en expansion à se consolider et s'agrandir sur leur territoire; souligne en particulier qu'il est urgent de s'attaquer aux charges administratives disproportionnées, aux régimes fiscaux disparates entre les États membres, aux taxes environnementales pénalisantes, aux délais excessifs pour obtenir des autorisations et des licences, ainsi qu'aux difficultés d'accès au financement; signale que ces problèmes compromettent la compétitivité et la capacité de croissance des PME européennes, en particulier dans les phases les plus délicates de leur développement;

Or. it

Amendement 185
Tsvetelina Penkova

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. invite instamment la Commission à élaborer et à adopter un «test jeunes pousses», à l'instar du test PME qu'elle a adopté en 2021, afin de mieux évaluer l'impact de la législation en se concentrant sur l'innovation, le

financement et la compétitivité; prend acte de la proposition de la présidente de la Commission de mettre en place un contrôle de compétitivité de la nouvelle législation de l'Union devant être effectué par un comité indépendant; estime que ce contrôle de compétitivité devrait être assorti d'un cadre spécial en ce qui concerne les jeunes pousses, les entreprises en expansion et les PME afin de garantir que la réglementation encourage la création de nouvelles entreprises en Europe;

Or. en

Amendement 186
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne que la croissance des entreprises n'est pas seulement limitée par le manque de financement dans les phases avancées, mais aussi par l'accumulation d'obstacles réglementaires qui pénalisent leur développement; souligne en particulier la charge administrative liée aux obligations d'information, ainsi que les seuils fiscaux et réglementaires qui découragent la croissance des entreprises en imposant des traitements plus lourds une fois dépassés certains niveaux de volume ou de chiffre d'affaires;

Or. es

Amendement 187
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. attend de la Commission qu'elle prenne le plus grand soin des intérêts des jeunes pousses et des entreprises en expansion pour ce qui est de l'accès concurrentiel au marché lors de l'évaluation des exemptions aux règles en matière d'aides d'État et de contrôle des concentrations ainsi que de l'assouplissement des dispositions de la politique de concurrence; appelle de ses vœux un programme en matière de compétitivité qui soit axé sur les innovateurs et accorde une attention particulière à la réduction des coûts d'entrée sur le marché, au renforcement de la mobilité transfrontière pour les entrepreneurs et les talents, ainsi qu'à l'accompagnement des entreprises dans leur transition numérique et écologique;

Or. en

Amendement 188
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne qu'il est important que les PME aient accès aux nouvelles technologies d'intelligence artificielle; appelle de ses vœux l'instauration d'infrastructures et de plateformes numériques publiques qui permettraient également d'accéder au savoir-faire et de contrôler de façon publique et démocratique le secteur du numérique;

Or. en

Amendement 189
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. invite la Commission à remédier à la fragmentation économique, financière, réglementaire et juridique de l'Union en levant les obstacles à la croissance des PME et des entreprises en expansion; souligne qu'un véritable marché unique permettra de dissuader les entreprises en expansion de se délocaliser vers des pays tiers;

Or. en

Amendement 190
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. rappelle que les charges excessives en matière de déclaration ont été introduites au titre du pacte vert pour l'Europe et que leur allègement devrait aller de pair avec une révision de l'intégralité du programme écologique de l'Union;

Or. en

Amendement 191
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution

Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. se félicite de l'objectif de la Commission de réduire de 25 % les charges liées aux obligations de déclaration sans compromettre les objectifs stratégiques; estime que la Commission devrait tenir compte des contraintes spécifiques et structurelles des jeunes pousses et des entreprises en expansion à cet égard afin de réduire la pression sur les coûts et de promouvoir la compétitivité; appelle de ses vœux une approche équilibrée de la législation de l'Union en ce qui concerne la promotion de la croissance, de l'entrepreneuriat et de la double transition; appelle de ses vœux une application cohérente du principe «penser en priorité aux PME» dans les délibérations internes et dans les propositions législatives et initiatives stratégiques pertinentes;

Or. en

Amendement 192
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. demande la mise en place de règlements et de cadres favorables aux jeunes pousses qui facilitent la croissance, l'évolutivité et les activités transfrontières des jeunes pousses et des entreprises en expansion, tout en garantissant la protection des consommateurs, la confidentialité des données et une concurrence loyale; souligne l'importance de limiter les coûts de conformité pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion; invite la Commission à

	approfondir l'aide accordée aux PME, aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion afin qu'elles puissent mieux gérer la complexité réglementaire;

Or. en

Amendement 193
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. appelle de ses vœux de nouveaux efforts de simplification allant au-delà du train de mesures de simplification «omnibus» de la Commission adopté le 26 février 2025;	***supprimé***

Or. en

Amendement 194
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. appelle de ses vœux de nouveaux efforts de simplification allant au-delà du train de mesures de simplification «omnibus» de la Commission adopté le 26 février 2025;	***supprimé***

Or. en

Amendement 195
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. appelle de ses vœux de nouveaux efforts de simplification allant au-delà du train de mesures de simplification «omnibus» de la Commission adopté le 26 février 2025;	***supprimé***

Or. en

Amendement 196
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. appelle de ses vœux de nouveaux efforts de simplification allant au-delà du train de mesures de simplification «omnibus» de la Commission adopté le 26 février 2025;	7. appelle de ses vœux de nouveaux efforts de simplification allant au-delà du train de mesures de simplification «omnibus» de la Commission adopté le 26 février 2025; ***invite en particulier la Commission à présenter un nouveau train de mesures législatives en matière de durabilité, en vertu desquelles cette réglementation serait configurée comme un régime facultatif, offrant ainsi aux entreprises qui souhaitent y adhérer volontairement un label de durabilité attestant leur conformité avec les normes environnementales et les droits de l'homme de l'Union européenne;***

Or. es

Amendement 197
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. appelle de ses vœux de nouveaux efforts de simplification allant au-delà du train de mesures de simplification «omnibus» de la Commission adopté le 26 février 2025;	7. appelle de ses vœux de nouveaux efforts de simplification allant au-delà du train de mesures de simplification «omnibus» de la Commission adopté le 26 février 2025; ***demande un examen systématique de l'acquis de l'Union afin de déceler les mesures qui entravent l'accès des PME au financement et de lever les obstacles détectés;***

Or. en

Amendement 198
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. appelle de ses vœux de nouveaux efforts de simplification allant au-delà ***du train*** de mesures de simplification «omnibus» de la Commission ***adopté le 26 février 2025***;	7. appelle de ses vœux de nouveaux efforts de simplification allant au-delà ***des trains*** de mesures de simplification «omnibus» de la Commission ***adoptés récemment***; ***rappelle à la Commission son engagement en faveur d'un allègement de la bureaucratie de façon horizontale, dans tous les domaines;***

Or. en

Amendement 199
Jonás Fernández, Tsvetelina Penkova

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. appelle de ses vœux de nouveaux efforts de simplification allant au-delà du train de mesures de simplification «omnibus» de la Commission adopté le	7. appelle de ses vœux de nouveaux efforts de simplification allant au-delà du train de mesures de simplification «omnibus» de la Commission adopté le

26 février 2025;	26 février 2025; ***souligne que la simplification ne doit pas donner lieu à une déréglementation;***

Or. en

Amendement 200
Anouk Van Brug, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. ***appelle de ses vœux de nouveaux*** efforts de simplification allant au-delà ***du train*** de mesures de simplification «omnibus» de la Commission ***adopté le 26 février 2025***;	7. ***exprime son soutien en faveur des*** efforts de simplification ***actuels; encourage la Commission à présenter des propositions subséquentes*** allant au-delà ***des trains*** de mesures de simplification «omnibus» de la Commission;

Or. en

Amendement 201
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. ***appelle de ses vœux de*** nouveaux efforts de simplification ***allant au-delà*** du train de mesures ***de simplification*** «omnibus» de la Commission adopté le 26 février 2025;	7. ***se félicite des*** nouveaux efforts de simplification du train de mesures «omnibus» de la Commission adopté le 26 février 2025; ***rappelle que la Commission a annoncé l'adoption d'autres trains de mesures «omnibus»;***

Or. es

Amendement 202
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. attend de la Commission qu'elle encourage les jeunes pousses et les entreprises en expansion à se développer et à être cotées dans l'Union; souligne le risque de perdre l'avantage en matière de technologie et d'innovation développées par les entreprises de l'Union au profit de marchés tiers, et se félicite dès lors que l'Union ait mis l'accent sur la finance dans sa stratégie en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion, dans le but de prévenir leur délocalisation vers des pays tiers;

Or. en

Amendement 203
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne qu'à la suite de l'adoption du deuxième train de mesures «omnibus» par la Commission, des processus rationalisés sont nécessaires aux fins de la mise en œuvre du programme InvestEU, afin de s'assurer que les PME, y compris les entreprises les plus petites, puissent plus facilement accéder au soutien financier dont elles ont besoin pour croître et innover;

Or. en

Amendement 204
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. soutient le développement d'écosystèmes d'innovation et de pôles régionaux susceptibles de lever les obstacles à l'entrée des PME qui accusent un retard sur le plan technologique;

Or. en

Amendement 205
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment la Commission d'évaluer les obligations réglementaires existantes qui pèsent sur les entreprises, telles que le cadre pour la finance durable, et de mettre en place des seuils de proportionnalité pour exempter les PME d'obligations excessives; se félicite de la proposition de nouveau mécanisme de contrôle concernant l'incidence sur la compétitivité et sur les PME;	***supprimé***

Or. en

Amendement 206
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment la Commission	***supprimé***

d'évaluer les obligations réglementaires existantes qui pèsent sur les entreprises, telles que le cadre pour la finance durable, et de mettre en place des seuils de proportionnalité pour exempter les PME d'obligations excessives; se félicite de la proposition de nouveau mécanisme de contrôle concernant l'incidence sur la compétitivité et sur les PME;

Or. en

Amendement 207
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment la Commission d'évaluer les obligations réglementaires existantes qui pèsent sur les entreprises, telles que le cadre pour la finance durable, et de mettre en place des seuils de proportionnalité pour exempter les PME d'obligations excessives; se félicite de la proposition de nouveau mécanisme de contrôle concernant l'incidence sur la compétitivité et sur les PME;	***supprimé***

Or. en

Amendement 208
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment la Commission d'évaluer les obligations réglementaires existantes qui pèsent sur les entreprises, telles que le cadre pour la finance durable,	8. prie instamment la Commission d'évaluer les obligations réglementaires existantes qui pèsent sur les entreprises, telles que le cadre pour la finance durable,

et de mettre en place des seuils de proportionnalité pour ***exempter*** les PME d'obligations excessives; se félicite de la proposition de nouveau mécanisme de contrôle concernant l'incidence sur la compétitivité et sur les PME;	et de mettre en place des seuils de proportionnalité pour ***délester*** les PME ***et les jeunes pousses*** d'obligations excessives; se félicite de la proposition de nouveau mécanisme de contrôle concernant l'incidence sur la compétitivité et sur les PME; ***estime que la disponibilité d'informations relatives à la durabilité revêt une importance cruciale dans le processus d'allocation de crédits aux PME; rappelle en ce sens que les établissements de crédit reposent, entre autres, sur les informations requises au titre de l'article 449 bis du règlement sur les exigences de fonds propres afin d'examiner les risques en matière de durabilité d'une entreprise dans le cadre de leurs décisions de crédit; estime qu'il est dès lors essentiel que les obligations de déclaration qui incombent aux PME correspondent aux informations dont les investisseurs ont besoin dans le cadre de leurs décisions d'allocation de crédits; déplore vivement que la proposition «omnibus I» de la Commission européenne exclut largement les PME et oblige ainsi les investisseurs à se fonder sur des informations divulguées volontairement et de manière aléatoire, ce qui constitue une incohérence flagrante avec les autres exigences d'information imposées aux acteurs du marché financier, compromettant le cadre pour une finance durable ainsi que l'accès des PME au financement;***

Or. en

Amendement 209
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment la Commission	8. prie instamment la Commission

d'évaluer les obligations réglementaires existantes qui pèsent sur les entreprises, telles que le cadre pour la finance durable, et de mettre en place des seuils de proportionnalité pour exempter les PME d'obligations excessives; se félicite de la proposition de nouveau mécanisme de contrôle concernant l'incidence sur la compétitivité et sur les PME;	d'évaluer les obligations réglementaires existantes qui pèsent sur les entreprises, telles que le cadre pour la finance durable, et de mettre en place des seuils de proportionnalité pour exempter les PME d'obligations excessives; se félicite de la proposition de nouveau mécanisme de contrôle concernant l'incidence sur la compétitivité et sur les PME; ***appelle également de ses vœux des progrès rapides dans l'élaboration de normes d'information en matière de durabilité simplifiées et facultatives ainsi que la révision du troisième pilier des exigences en matière de divulgation d'informations bancaires susceptible d'imposer des exigences disproportionnées en matière de divulgation de données aux clients de PME;***

Or. en

Amendement 210
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment la Commission d'évaluer les obligations réglementaires existantes qui pèsent sur les entreprises, telles que le cadre pour la finance durable, et de mettre en place des seuils de proportionnalité pour exempter les PME d'obligations excessives; se félicite de la proposition de nouveau mécanisme de contrôle concernant l'incidence sur la compétitivité et sur les PME;	8. prie instamment la Commission d'évaluer ***systématiquement*** les obligations réglementaires existantes qui pèsent sur les entreprises, telles que le cadre pour la finance durable, et de mettre en place des seuils de proportionnalité pour exempter les PME d'obligations excessives; se félicite de la proposition de nouveau mécanisme de contrôle concernant l'incidence sur la compétitivité et sur les PME;

Or. en

Amendement 211

Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. demande la création d'un compte bancaire protégé et insaisissable pour les PME, lié à une partie de leur chiffre d'affaires, afin de garantir la trésorerie opérationnelle et d'éviter toute perturbation systémique des activités professionnelles quotidiennes en raison de mesures d'exécution financière;

Or. en

Amendement 212
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. regrette que de nombreux entrepreneurs établis dans l'Union aient le sentiment de devoir relocaliser leur entreprise afin d'avoir plus facilement accès à des financements et des ressources; déplore qu'ils se tournent vers des fournisseurs de capital-risque en dehors de l'Union et se développent sur des marchés étrangers; partage l'avis des rapports Draghi et Letta selon lequel l'Union devrait développer davantage ses marchés du capital-risque; souligne toutefois que le soutien public aux marchés du capital-risque devrait être exclusivement destiné aux projets conformes aux objectifs du pacte vert pour l'Europe et ayant un impact social positif;

Or. en

Amendement 213
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne qu'il importe de veiller à ce que les cadres réglementaires et les instruments financés par l'Union soient proportionnels à la taille et à la capacité administrative des PME, et adaptés de manière appropriée plutôt que reproduits telles quelles à partir des exigences imposées aux plus grandes entreprises; prie instamment la Commission de publier des lignes directrices relatives à la mise en œuvre au moins deux ans avant que les nouvelles obligations n'entrent en vigueur, et de s'assurer de leur disponibilité dans toutes les langues officielles de l'Union, afin de donner aux PME suffisamment de temps pour se préparer et s'adapter;

Or. en

Amendement 214
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. salue l'objectif de la Commission de réduire d'au moins 35 % les obligations de déclaration imposées aux PME; souligne qu'un tel objectif doit être mesurable et que les résultats doivent être traçables; invite la Commission à fixer un calendrier clair et à définir des indicateurs de performance clé ainsi qu'une méthodologie afin d'assurer son

suivi;

Or. en

Amendement 215
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. note que la réglementation ne doit pas créer d'obstacles trop importants en cas de passage, par exemple, d'une catégorie de taille à une autre, ou entre les entreprises cotées en bourse et les autres; est par conséquent d'avis qu'une approche graduelle, avec une augmentation progressive des exigences réglementaires, est préférable;

Or. en

Amendement 216
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. souligne que le cadre pour la finance durable ne convient pas aux PME européennes, étant donné qu'il s'accompagne de lourdes charges administratives et de déclaration, ainsi que de coûts élevés de mise en œuvre et de conformité; demande à la Commission de réexaminer et de réviser le cadre de l'Union pour la finance durable afin qu'il soit moins bureaucratique et coûteux, et plus favorable aux PME;

Or. en

Amendement 217
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que l'approche «un ajout, un retrait» n'est pas suffisante et invite la Commission à proposer une stratégie de simplification ambitieuse;	***supprimé***

Or. es

Amendement 218
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que l'approche «un ajout, un retrait» n'est pas suffisante et invite la Commission à proposer une stratégie de simplification ambitieuse;	***supprimé***

Or. en

Amendement 219
Jonás Fernández, Tsvetelina Penkova

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que l'approche «un ajout, un retrait» n'est pas suffisante et invite la Commission à proposer une stratégie de simplification ambitieuse;	***supprimé***

Or. en

Amendement 220
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que l'approche «un ajout, un retrait» n'est pas suffisante et invite la Commission à proposer une stratégie de simplification ambitieuse;	***supprimé***

Or. en

Amendement 221
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que l'approche «un ajout, un retrait» n'est pas suffisante et invite la Commission à proposer une stratégie de simplification ambitieuse;	***supprimé***

Or. en

Amendement 222
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que l'approche «un ajout, un retrait» n'est pas suffisante et invite la Commission à proposer une stratégie de	9. souligne que l'approche «un ajout, un retrait» n'est pas suffisante et invite la Commission à proposer une stratégie de

simplification ambitieuse;	simplification ambitieuse ***qui préserve les objectifs politiques de l'Union, tout en réduisant la charge réglementaire et administrative qui pèse sur les entreprises, notamment les PME***; ***souligne qu'il est nécessaire d'assurer une cohérence juridique et réglementaire systématique au sein du cadre juridique de l'Union, en garantissant une sécurité, une garantie et une prévisibilité juridique;***

Or. en

Amendement 223
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que l'approche «un ajout, un retrait» n'est pas suffisante et invite la Commission à proposer une stratégie de simplification ambitieuse;	9. souligne que l'approche «un ajout, un retrait» n'est pas suffisante et invite la Commission à proposer une stratégie de simplification ***plus*** ambitieuse ***allant au-delà des simples directives et règlements afin de prendre également en considération les législations de niveau 2 et 3, ainsi que l'incidence qualitative des mesures telles que l'approche «un ajout, un retrait»***;

Or. en

Amendement 224
Gilles Boyer, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Pascal Canfin

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. ***souligne que l'approche «un ajout, un retrait» n'est pas suffisante et*** invite la Commission à proposer une stratégie de	9. invite la Commission à proposer une stratégie de simplification ambitieuse ***dans des domaines où la simplification***

simplification ambitieuse;	***apportera des résultats concrets, sans pour autant affaiblir l'objectif de la législation***;

Or. en

Amendement 225
Anouk Van Brug, Billy Kelleher

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que l'approche «un ajout, un retrait» n'est pas ***suffisante*** et invite la Commission à proposer une stratégie de simplification ambitieuse;	9. souligne que l'approche «un ajout, un retrait» n'est pas ***suffisamment mise en œuvre dans la pratique*** et invite la Commission à proposer une stratégie de simplification ambitieuse ***à cet égard***;

Or. en

Amendement 226
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. rappelle le rôle de catalyseur que le soutien public ciblé, sous la forme de subventions, de prêts ou de garanties de prêt participatif, joue dans la réduction du déficit de financement pour ce qui est des infrastructures et de la capacité de production des jeunes pousses et des entreprises en expansion, en particulier dans les cas où les investissements privés sont insuffisants ou inexistants;

Or. en

Amendement 227
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. relève que les réglementations introduites aux fins de simplification sont souvent complexes en elles-mêmes et qu'il convient donc d'envisager le retrait complet de nombreuses réglementations existantes qui alourdissent la charge administrative, notamment les obligations en matière de communication d'informations environnementales;

Or. en

Amendement 228
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. rappelle que les exigences en matière de conformité imposées aux PME devraient rester proportionnées et encourage l'élaboration de modèles standardisés et gratuits ainsi que l'instauration d'obligations de communication d'informations claires et proportionnées qui tiennent compte des capacités des petites entreprises;

Or. en

Amendement 229
Anouk Van Brug, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution

Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite la Commission à examiner les avantages d'une supervision centrale approfondie des marchés financiers de l'Union afin de réduire les frictions qui découragent encore l'investissement transfrontière et à évaluer la faisabilité d'un corpus réglementaire unique à l'intention des acteurs du marché;

Or. en

Amendement 230
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite la Commission à créer un portail numérique centralisé pour aider les PME à repérer les possibilités de financement offertes par l'Union; est d'avis que ce portail devrait être accessible dans toutes les langues, compatible avec l'intelligence artificielle et adapté aux appareils mobiles;

Or. en

Amendement 231
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 3

Proposition de résolution	*Amendement*
Libérer des capitaux privés et de l'épargne	***supprimé***

Or. en

Amendement 232
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Sous-titre 3

Proposition de résolution	*Amendement*
Libérer des capitaux privés et de l'épargne	***supprimé***

Or. en

Amendement 233
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Sous-titre 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	Soutien en faveur des PME européennes

Or. en

Amendement 234
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements, qui doit comprendre non seulement des mesures au niveau de l'Union, mais aussi la mise au point d'instruments, de solutions et de bonnes pratiques qui respectent et étayent les mesures mesures nationales des États	***supprimé***

membres;

Or. en

Amendement 235
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements, qui doit comprendre non seulement des mesures au niveau de l'Union, mais aussi la mise au point d'instruments, de solutions et de bonnes pratiques qui respectent et étayent les mesures mesures nationales des États membres;	***supprimé***

Or. en

Amendement 236
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements, qui doit comprendre non seulement des mesures au niveau de l'Union, mais aussi la mise au point d'instruments, de solutions et de bonnes pratiques qui respectent et étayent les mesures ***mesures*** nationales des États membres;	10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements, qui doit comprendre non seulement des mesures au niveau de l'Union, mais aussi la mise au point d'instruments, de solutions et de bonnes pratiques qui respectent et étayent les mesures nationales des États membres; ***souligne que l'union de l'épargne et des investissements ne pourra améliorer la situation financière des PME que si l'ensemble des États membres de l'Union***

l'adopte véritablement;

Or. en

Amendement 237
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements, qui doit comprendre non seulement des mesures au niveau de l'Union, mais aussi la mise au point d'instruments, de solutions et de bonnes pratiques qui respectent et étayent les mesures ***mesures*** nationales des États membres;	10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements, qui doit comprendre non seulement des mesures au niveau de l'Union, mais aussi la mise au point d'instruments, de solutions et de bonnes pratiques qui respectent et étayent les mesures nationales des États membres ***et, surtout, promeuvent la cohérence transfrontière afin d'éviter les divergences réglementaires entre les États membres***;

Or. es

Amendement 238
Anouk Van Brug, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que ***la Commission entend mettre en place une union*** de l'épargne et des investissements, qui ***doit comprendre non seulement des mesures au niveau de l'Union, mais aussi la mise au point d'instruments, de solutions et de bonnes pratiques qui respectent et étayent les mesures mesures nationales des États membres***;	10. constate que ***les ménages de l'Union détiennent des niveaux élevés d'épargne dans des instruments à faible rendement; encourage vivement d'approfondir le développement de l'union*** de l'épargne et des investissements, qui ***peut aider à transférer les épargnes à long terme vers les marchés de capitaux et compléter les efforts consentis en vue d'approfondir les marchés de capitaux et d'accroître la***

disponibilité des capitaux, notamment pour les PME;

Or. en

Amendement 239
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements, qui doit comprendre non seulement des mesures au niveau de l'Union, mais aussi la mise au point d'instruments, de solutions et de bonnes pratiques qui ***respectent et*** étayent les ***mesures*** mesures nationales des États membres;	10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements ***(UEI)***, qui doit comprendre non seulement des mesures au niveau de l'Union, mais aussi la mise au point d'instruments, de solutions et de bonnes pratiques qui étayent les mesures nationales des États membres***, où celles-ci peuvent contribuer davantage à la mise en œuvre de l'UEI***;

Or. en

Amendement 240
Jonás Fernández, Tsvetelina Penkova

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements***, qui doit comprendre non seulement des mesures au niveau de l'Union, mais aussi la mise au point d'instruments, de solutions et de bonnes pratiques qui respectent et étayent les mesures mesures nationales des États membres***;	10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements***; souligne que l'achèvement de l'union de l'épargne et des investissements requiert l'intégration totale des marchés de capitaux***;

Or. en

Amendement 241
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements, qui doit comprendre non seulement des mesures au niveau de l'Union, mais ***aussi*** la mise au point d'instruments, de solutions et de bonnes pratiques qui respectent et étayent les mesures mesures nationales des États membres;	10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements, qui doit comprendre non seulement des mesures au niveau de l'Union, mais ***surtout*** la mise au point d'instruments, de solutions et de bonnes pratiques qui respectent et étayent les mesures mesures nationales des États membres;

Or. en

Amendement 242
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements, qui doit comprendre non seulement des mesures au niveau de l'Union, mais aussi la mise au point d'instruments, de solutions et de bonnes pratiques ***qui respectent et étayent les mesures mesures nationales*** des États membres;	10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements, qui doit comprendre non seulement des mesures au niveau de l'Union, mais aussi la mise au point d'instruments, de solutions et de bonnes pratiques ***au niveau*** des États membres;

Or. en

Amendement 243
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements, qui doit comprendre ***non seulement*** des mesures au niveau de l'Union***, mais aussi la mise au point d'instruments, de*** solutions et ***de*** bonnes pratiques qui respectent et étayent les mesures ***mesures*** nationales des États membres;	10. constate que la Commission entend mettre en place une union de l'épargne et des investissements, qui doit comprendre des mesures au niveau de l'Union ***ainsi que des instruments, des*** solutions et ***des*** bonnes pratiques qui respectent et étayent les mesures ***et les compétences*** nationales des États membres;

Or. es

Amendement 244
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite la Commission à envisager de nouveaux outils financiers et à les adapter aux besoins des micro et petites entreprises, en réduisant les frais et en augmentant la couverture des risques pour les PME écologiques, sociales et coopératives, en mettant particulièrement l'accent sur le soutien aux zones en difficulté économique et marginalisées et sur la lutte contre le chômage et les inégalités régionales;

Or. en

Amendement 245
Gilles Boyer, Stéphanie Yon-Courtin, Pascal Canfin

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. se félicite du lancement du label «Finance Europe», assorti d'une liste spécifique de caractéristiques devant être respectées par les fonds qui utilisent ce label, ce qui permet aux épargnants d'investir s'il le souhaite leur épargne dans des entreprises européennes et de contribuer ainsi directement au financement de l'économie de l'Union;

Or. en

Amendement 246
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. relève que l'achèvement et le renforcement de l'union économique et monétaire, de l'union des marchés de capitaux et de l'union bancaire, notamment dans le contexte d'une possible dédollarisation, pourraient accroître l'utilisation de l'euro à l'échelle internationale, ce qui profiterait aux PME;

Or. en

Amendement 247
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite la Commission à veiller à ce que les investisseurs aient un meilleur	***supprimé***

accès à l'information et à la protection, tout en exploitant le potentiel des produits de détail simplifiés pour attirer davantage d'épargne sur les marchés des capitaux;

Or. en

Amendement 248
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite la Commission à veiller à ce que les investisseurs aient un meilleur accès à l'information et à la protection, tout en exploitant le potentiel des produits de détail simplifiés pour attirer davantage d'épargne sur les marchés des capitaux;	***supprimé***

Or. en

Amendement 249
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite la Commission à ***veiller à ce que les*** investisseurs ***aient un meilleur*** accès ***à l'information et à la protection, tout en exploitant le potentiel des produits de détail simplifiés pour attirer davantage d'épargne sur les marchés des capitaux***;	11. ***se félicite de l'idée consistant à transformer les épargnants en investisseurs;*** invite la Commission à ***permettre aux*** investisseurs ***de détail d'avoir*** accès ***aux marchés financiers***; ***souligne que pour que l'épargne bénéficie aux jeunes pousses ou aux entreprises en expansion, les intermédiaires, tels que les fonds de pension et les compagnies d'assurance, sont essentiels; invite la Commission à créer un cadre réglementaire qui incite ces entités à jouer***

ce rôle d'intermédiaires;

Or. en

Amendement 250
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite la Commission à veiller à ce que les investisseurs aient un meilleur accès à l'information et à la protection, tout en exploitant le potentiel des produits de détail simplifiés pour attirer davantage d'épargne sur les marchés des capitaux;	11. invite la Commission à veiller à ce que les investisseurs aient un meilleur accès à l'information et à la protection, tout en exploitant le potentiel des produits de détail simplifiés pour attirer davantage d'épargne sur les marchés des capitaux; ***demande à la Commission de promouvoir des normes facultatives européennes pour améliorer la transparence, la comparabilité et la présentation claire de produits financiers destinés aux PME, afin de permettre aux entrepreneurs de prendre des décisions éclairées;***

Or. es

Amendement 251
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite la Commission à ***veiller à ce que les investisseurs aient un meilleur accès à l'information et à la protection***, tout en exploitant le potentiel des produits de détail ***simplifiés*** pour attirer davantage d'épargne sur les marchés des capitaux;	11. invite la Commission à ***renforcer la participation des particuliers aux marchés de capitaux à travers différents moyens***, tout en exploitant le potentiel des produits de détail pour attirer davantage d'épargne sur les marchés des capitaux ***et, plus important encore, offrir aux citoyens de l'Union des rendements plus attractifs sur***

leur épargne;

Or. en

Amendement 252
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite la Commission à veiller à ce que les investisseurs aient un meilleur accès à l'information et à la protection, tout en exploitant le potentiel des produits de détail ***simplifiés*** pour attirer davantage d'épargne sur les marchés des capitaux;	11. invite la Commission à veiller à ce que les investisseurs aient un meilleur accès à l'information et à la protection, tout en exploitant le potentiel des produits de détail pour attirer davantage d'épargne sur les marchés des capitaux;

Or. en

Amendement 253
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. regrette que le règlement (UE) nº 345/2013 relatif aux fonds de capital-risque européens (règlement EuVECA) n'ait pas eu d'incidence positive significative sur les marchés du capital-risque locaux; se félicite de la communication relative à l'union pour l'épargne et les investissements ayant trait spécifiquement aux investissements en faveur d'entreprises non cotées, idéalement jeunes et innovantes, mais déplore la proposition de la Commission consistant à reporter au troisième trimestre 2026 le règlement relatif aux fonds de capital-risque européens; demande à la Commission d'envisager de

permettre aux épargnants particuliers d'investir dans des fonds alternatifs et de supprimer le seuil d'investissement minimal de 100 000 EUR prévu dans le règlement EuVECA; demande à la Commission d'encourager les États membres à octroyer des incitations fiscales aux fonds de capital-risque qui investissent en faveur de PME;

Or. en

Amendement 254
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne que la mobilité des épargnes à des fins d'investissements devrait aller de pair avec l'instauration d'un environnement favorable pour que les PME et les entreprises en expansion européennes soient suffisamment rentables, afin de constituer un dossier commercial convaincant pour inciter les particuliers à investir librement leur argent dans des entreprises européennes; relève, dès lors, que le soutien en faveur de la productivité, de l'innovation et de la compétitivité, ainsi qu'une réduction significative des charges réglementaires, constituent une condition préalable pour débloquer les capitaux privés et l'épargne;

Or. en

Amendement 255
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. note que le rapport Draghi identifie le sous-développement des régimes de retraite publics, professionnels et privés par capitalisation dans les États membres de l'Union comme l'un des principaux facteurs limitant l'évolution du marché du capital; souligne que les systèmes de retraite par capitalisation, dans lesquels les cotisations définies sont investies sur les marchés de capitaux plutôt que distribuées par des systèmes par répartition, sont essentiels pour orienter les investissements à long terme vers l'économie réelle;

Or. en

Amendement 256
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. invite la Commission à donner la priorité à un programme pour l'union des marchés de capitaux qui soutienne la stabilité financière et la protection des consommateurs, favorise l'accès au capital-risque et réduise la dépendance excessive à l'égard des prêts bancaires, tout en offrant des incitations claires en faveur d'activités durables et en dissuadant les activités qui portent atteinte à l'un des objectifs de la taxonomie;

Or. en

Amendement 257
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. est d'avis que le déblocage des capitaux privés ainsi que leur participation accrue aux investissements est une tâche allant bien au-delà du domaine de la réglementation et exigeant un changement dans les habitudes d'épargne et d'investissement, qui à son tour nécessite un approfondissement significatif des connaissances et de la sensibilisation en matière d'économie;

Or. en

Amendement 258
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. demande aux banques de développement européennes et nationales d'accroître les prêts directs et la participation au capital des PME, en mettant l'accent sur le financement de démarrage et les communautés défavorisées;

Or. en

Amendement 259
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*

12. insiste sur la nécessité d'améliorer la culture financière des citoyens et des entrepreneurs de l'Union; invite la Commission à intégrer l'entrepreneuriat dans le champ d'application de la nouvelle stratégie en matière de culture financière ainsi que dans une boîte à outils permettant aux États membres de renforcer la coordination à cet égard;	***supprimé***

Or. en

Amendement 260
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. insiste sur la nécessité d'améliorer la culture financière des citoyens et des entrepreneurs de l'Union; invite la Commission à intégrer l'entrepreneuriat dans le champ d'application de la nouvelle stratégie en matière de culture financière ainsi que dans une boîte à outils permettant aux États membres de renforcer la coordination à cet égard;	***supprimé***

Or. en

Amendement 261
Anouk Van Brug, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. insiste sur la nécessité d'améliorer la culture financière des citoyens et des entrepreneurs de l'Union; invite la Commission à intégrer l'entrepreneuriat	12. insiste ***fermement*** sur la nécessité d'améliorer la culture financière des citoyens et des entrepreneurs de l'Union; invite la Commission à intégrer

dans le champ d'application de la nouvelle stratégie en matière de culture financière ainsi que dans une boîte à outils permettant aux États membres de renforcer la coordination à cet égard;	l'entrepreneuriat dans le champ d'application de la nouvelle stratégie en matière de culture financière ainsi que dans une boîte à outils permettant aux États membres de renforcer la coordination à cet égard; ***souligne les avantages d'un approfondissement des connaissances financières, de sorte que les citoyens puissent prendre des décisions financières de façon plus éclairée et en toute indépendance;***

Or. en

Amendement 262
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. insiste sur la nécessité d'améliorer ***la culture*** financière des citoyens et des entrepreneurs de l'Union; invite la Commission à intégrer l'entrepreneuriat dans le champ d'application de la nouvelle stratégie en matière ***de culture*** financière ainsi que dans une boîte à outils permettant aux États membres de renforcer la coordination à cet égard;	12. insiste sur la nécessité d'améliorer ***l'éducation*** financière des citoyens et des entrepreneurs de l'Union; invite la Commission à intégrer l'entrepreneuriat dans le champ d'application de la nouvelle stratégie en matière ***d'éducation*** financière ainsi que dans une boîte à outils permettant aux États membres de renforcer la coordination à cet égard;

Or. es

Amendement 263
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne la nécessité de supprimer les distorsions fiscales existantes en

faveur de l'endettement des entreprises, qui accroissent l'effet de levier et encouragent l'utilisation d'instruments financiers complexes, ce qui augmente les risques systémiques sur les marchés des capitaux; considère que ces distorsions fiscales devraient être traitées en limitant la déductibilité fiscale des intérêts, plutôt qu'en introduisant de nouvelles déductions pour les coûts des capitaux propres au titre de l'impôt sur les sociétés, ce qui entraînerait des pertes plus importantes de recettes de l'impôt sur les sociétés sans réelle incidence sur la création de valeur;

Or. en

Amendement 264
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne que l'exonération fiscale spécifique représente un outil fondamental pour promouvoir le développement, la compétitivité et la croissance des petites et moyennes entreprises et des entreprises en expansion; invite par conséquent la Commission à soutenir les États membres et à les encourager à mettre en œuvre des politiques d'exonération structurées et ambitieuses ainsi que des allègements fiscaux et réglementaires dans les secteurs innovants et à fort potentiel de croissance;

Or. it

Amendement 265
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. appelle de ses vœux une stratégie européenne afin de soutenir le développement d'établissements financiers coopératifs et fondés sur la communauté (par exemple, des unions de crédits et des banques mutualistes) en tant qu'acteurs clés du financement inclusif des PME, étant donné qu'ils sont mieux placés pour servir les PME grâce à leur connaissance du terrain et leur mission sociale;

Or. en

Amendement 266
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que les fonds publics ne soient pas utilisés comme des subventions, mais plutôt comme un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises; insiste également sur le rôle des incitations fiscales à cet égard;	***supprimé***

Or. en

Amendement 267
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que les fonds publics ne soient pas utilisés comme des subventions, mais plutôt comme un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises; insiste également sur le rôle des incitations fiscales à cet égard;	***supprimé***

Or. en

Amendement 268
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que les fonds publics ne soient pas utilisés comme des subventions, mais plutôt comme un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises; insiste également sur le rôle des incitations fiscales à cet égard;	***supprimé***

Or. en

Amendement 269
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que les fonds publics ne soient pas utilisés comme des subventions, mais plutôt comme un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et	13. demande que les fonds publics ne soient pas utilisés comme des subventions, mais plutôt comme un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et

mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises; insiste également sur le rôle des incitations fiscales à cet égard;	mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises ***ainsi que des microentreprises***; insiste également sur le rôle des incitations fiscales à cet égard ***et demande à la Commission de prendre acte des vulnérabilités structurelles et de la nécessité d'une concurrence inclusive et juste pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille***;

Or. en

Amendement 270
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que les fonds publics ne soient pas utilisés comme des subventions, mais plutôt comme un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises; insiste également sur le rôle des incitations fiscales à cet égard;	13. demande que les fonds publics ne soient pas utilisés comme des subventions, mais plutôt comme un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises; insiste également sur le rôle des incitations fiscales à cet égard; ***estime qu'une grande partie de l'investissement provient du secteur privé; souligne que des cadres fiscaux et réglementaires stables et attrayants pour les investisseurs professionnels et minoritaires sont nécessaires;***

Or. es

Amendement 271
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*

13. demande que les fonds publics ne soient pas utilisés comme des subventions, mais plutôt comme un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises; insiste ***également*** sur le rôle des ***incitations fiscales à cet égard***;	13. demande que les fonds publics ne soient pas utilisés comme des subventions, mais plutôt comme un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises; insiste sur le rôle des ***instruments de garantie pour tirer profit des ressources publiques limitées afin de stimuler l'investissement du secteur privé, ce qui réduit le risque pour les investisseurs privés et encourage une participation accrue au financement des PME***;
	Or. en

Amendement 272
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que les fonds publics ne soient pas utilisés comme des subventions, mais plutôt comme un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises; ***insiste également sur*** le rôle des incitations fiscales à cet égard;	13. demande que les fonds publics ne soient pas utilisés comme des subventions, mais plutôt comme un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises; ***souligne qu'il importe de tirer profit des instruments publics, tels que les garanties, les investissements en fonds propres et le financement mixte pour optimiser la mobilisation de capitaux privés; souligne*** le rôle ***clé*** des incitations fiscales à cet égard;
	Or. en

Amendement 273
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que les fonds publics ne soient pas utilisés comme des subventions, mais plutôt comme un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises; insiste également sur le rôle des incitations fiscales à cet égard;	13. demande que les fonds publics ne soient pas utilisés comme des subventions, mais plutôt comme un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises; insiste également sur le rôle ***positif*** des incitations fiscales à cet égard;

Or. es

Amendement 274
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que les fonds publics ***ne*** soient ***pas*** utilisés comme ***des subventions, mais plutôt comme*** un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises; insiste également sur le rôle des incitations fiscales à cet égard;	13. demande que les fonds publics soient utilisés comme un catalyseur pour mobiliser des investissements privés et mettre davantage de financements privés à la disposition des entreprises; insiste également sur le rôle des incitations fiscales à cet égard;

Or. en

Amendement 275
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission à envisager l'instauration d'un mécanisme permanent de soutien à la liquidité à l'intention des PME, façonné à partir de mesures

temporaires efficaces, telles que le reversement d'acomptes, ayant permis l'obtention de résultats significatifs lors des crises récentes en contournant les obstacles du système bancaire traditionnel;

Or. en

Amendement 276
Jorge Martín Frías, Enikő Győri, Tomáš Kubín, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	demande à la Commission d'inclure les secteurs de l'agriculture et de l'automobile dans la liste des secteurs prioritaires recensés dans la stratégie pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

Or. es

Amendement 277
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne la nécessité de protéger et de promouvoir l'accès des jeunes pousses et des entreprises en expansion aux procédures de passation des marchés publics, notamment dans le contexte du passage des administrations publiques au numérique, pour favoriser l'émergence d'un secteur numérique européen dynamique et compétitif; demande, dans ce contexte, qu'au moins 10 % des

marchés publics numériques de l'Union soient réservés aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion; soutient les efforts déployés en vue d'atteindre la souveraineté technologique, à la lumière des efforts consentis en vue d'une autonomie stratégique européenne;

Or. en

Amendement 278
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. indique que le secteur public peut jouer un rôle de catalyseur efficace dans la mobilisation de capitaux privés, notamment au sein de secteurs dans lesquels il existe une grande asymétrie de l'information ou dans des régions où les marchés financiers sont encore balbutiants; demande que les instruments publics soient conçus selon des critères d'efficacité, de neutralité concurrentielle et axés sur l'incidence, en maximisant l'effet multiplicateur sur l'investissement privé;

Or. es

Amendement 279
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne qu'il est possible de tirer pleinement profit du potentiel du Groupe Banque européenne d'investissement

(BEI) pour rassembler les investissements privés et combler le déficit d'investissement européen dans tous les domaines prioritaires, de la décarbonisation à la défense; demande à la BEI de consacrer davantage de ressources aux projets d'innovation portés par les PME, aux jeunes pousses ainsi qu'aux entreprises en expansion; déplore le manque de proposition concrète à cet égard;

Or. en

Amendement 280
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne qu'il importe d'élargir le recours aux instruments financiers renouvelables cofinancés par le Fonds européen de développement régional, en tant que moyens durables et efficaces de remédier au déficit permanent de financement des PME, notamment dans les régions où l'accès au crédit est limité;

Or. en

Amendement 281
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission et les États membres à combattre efficacement l'évitement fiscal, l'évasion fiscale ainsi que les pratiques fiscales dommageables,

en mettant en œuvre à l'échelle internationale un impôt minimal de 25 % sur les entreprises, entre autres mesures;

Or. en

Amendement 282
Pascal Canfin, Stéphanie Yon-Courtin, Billy Kelleher

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission européenne, dans le cadre de la prochaine révision du budget à long terme de l'Union, à consacrer un budget important à la réduction des risques liés aux investissements privés réalisés par les investisseurs institutionnels dans les technologies innovantes;

Or. en

Amendement 283
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. relève que le coût des prêts varie considérablement au sein de l'Union, ce qui désavantage les PME dans certains États membres; invite la Commission à envisager les solutions disponibles pour remédier à ce problème;

Or. en

Amendement 284
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. rappelle que le biais structurel en faveur de la dette pénalise la croissance fondée sur l'innovation et limite la résilience financière des entreprises; estime nécessaire de rouvrir le débat sur une déduction fiscale pour les fonds propres dans le but d'atteindre un meilleur équilibre fiscal entre la dette et le capital; souligne que le coût des fonds propres est bien plus élevé que celui de la dette, et que le système fiscal actuel renforce cette tendance;

Or. es

Amendement 285
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. déplore l'exposition excessive des banques à la dette souveraine, qui est préjudiciable aux emprunteurs, y compris les PME;

Or. en

Amendement 286
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	Combler le déficit de financement pour les PME, les jeunes pousses et les entreprises en expansion

Or. en

Amendement 287
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à instaurer une certaine souplesse dans la mise en œuvre des exigences de Bâle III pour faire en sorte que davantage de prêts soient mis à la disposition des PME et des entreprises en expansion; constate qu'une souplesse appropriée pourrait libérer des capacités de financement et stimuler la compétitivité vis-à-vis d'autres juridictions à cet égard;	***supprimé***

Or. es

Amendement 288
Anouk Van Brug, Billy Kelleher

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à instaurer une certaine souplesse dans la mise en œuvre des exigences de Bâle III pour faire en sorte que davantage de prêts soient mis à la disposition des PME et des entreprises en expansion; constate qu'une souplesse appropriée pourrait libérer des	***supprimé***

capacités de financement et stimuler la compétitivité vis-à-vis d'autres juridictions à cet égard;

Or. en

Amendement 289
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à instaurer une certaine souplesse dans la mise en œuvre des exigences de Bâle III pour faire en sorte que davantage de prêts soient mis à la disposition des PME et des entreprises en expansion; constate qu'une souplesse appropriée pourrait libérer des capacités de financement et stimuler la compétitivité vis-à-vis d'autres juridictions à cet égard;	***supprimé***

Or. en

Amendement 290
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à instaurer une certaine souplesse dans la mise en œuvre des exigences de Bâle III pour faire en sorte que davantage de prêts soient mis à la disposition des PME et des entreprises en expansion; constate qu'une souplesse appropriée pourrait libérer des capacités de financement et stimuler la compétitivité vis-à-vis d'autres juridictions à cet égard;	***supprimé***

Or. en

Amendement 291
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à instaurer une certaine souplesse dans la mise en œuvre des exigences de Bâle III pour faire en sorte que davantage de prêts soient mis à la disposition des PME et des entreprises en expansion; constate qu'une souplesse appropriée pourrait libérer des capacités de financement et stimuler la compétitivité vis-à-vis d'autres juridictions à cet égard;	***supprimé***

Or. en

Amendement 292
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à instaurer une certaine souplesse dans la mise en œuvre des exigences de Bâle III pour faire en sorte que davantage de prêts soient mis à la disposition des PME et des entreprises en expansion; constate qu'une souplesse appropriée pourrait libérer des capacités de financement et stimuler la compétitivité vis-à-vis d'autres juridictions à cet égard;	14. invite la Commission à instaurer une certaine souplesse dans la mise en œuvre des exigences de Bâle III pour faire en sorte que davantage de prêts soient mis à la disposition des PME et des entreprises en expansion; constate qu'une souplesse appropriée pourrait libérer des capacités de financement et stimuler la compétitivité vis-à-vis d'autres juridictions à cet égard; ***souligne que les dispositions relatives à la mise en œuvre du dispositif Bâle III contiennent certains éléments, tels que le traitement défavorable des entreprises***

non notées, susceptibles d'accroître considérablement les coûts de financement pour les petites et les moyennes entreprises; relève qu'il convient de mettre à profit le gain de temps obtenu grâce au régime transitoire pour les entreprises non notées afin de trouver des solutions plus permanentes;

Or. en

Amendement 293
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à instaurer une certaine souplesse dans la mise en œuvre des exigences de Bâle III pour faire en sorte que davantage de prêts soient mis à la disposition des PME et des entreprises en expansion; constate qu'une souplesse appropriée pourrait libérer des capacités de financement et stimuler la compétitivité vis-à-vis d'autres juridictions à cet égard;	14. invite la Commission à instaurer une certaine souplesse dans la mise en œuvre des exigences de Bâle III pour faire en sorte que davantage de prêts soient mis à la disposition des PME et des entreprises en expansion; constate qu'une souplesse appropriée pourrait libérer des capacités de financement et stimuler la compétitivité vis-à-vis d'autres juridictions à cet égard; ***encourage à cette fin la mise en œuvre de modèles de financement innovants adaptés aux microentreprises, tels que des mécanismes de crédit fondés sur l'historique des transactions au point de vente et l'activité commerciale, pour accorder aux entreprises qui ne disposent pas d'un profil de crédit traditionnel ou de garanties un meilleur accès au crédit;***

Or. en

Amendement 294
Gilles Boyer, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Pascal Canfin

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***invite la Commission à instaurer une certaine souplesse dans*** la mise en œuvre ***des exigences*** de Bâle III ***pour faire en sorte que davantage de prêts soient mis à la disposition des PME et des entreprises en expansion***; ***constate qu'une souplesse appropriée pourrait libérer des capacités de financement et stimuler*** la compétitivité ***vis-à-vis d'autres juridictions à cet égard***;	14. ***rappelle*** la mise en œuvre ***du cadre*** de Bâle III ***au moyen de la législation de l'Union pertinente***; ***souligne le rôle majeur que ce cadre jouera dans la poursuite du renforcement de la résilience des banques de l'Union et dans la contribution à la stabilité financière; souligne qu'il importe de garantir*** la compétitivité ***mondiale des banques de l'Union et d'assurer un niveau de concurrence équitable à l'échelle internationale pour veiller à ce que les banques européennes soient en mesure de continuer de financier les PME en Europe***;

Or. en

Amendement 295
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission ***à instaurer une certaine souplesse dans*** la mise en œuvre des ***exigences*** de Bâle III ***pour faire en sorte que davantage de prêts soient mis à la disposition des PME et des entreprises en expansion***; ***constate qu'une souplesse appropriée pourrait libérer des capacités de financement et stimuler*** la compétitivité ***vis-à-vis d'autres juridictions à cet égard***;	14. invite la Commission ***et les États membres à garantir*** la mise en œuvre ***entière et rapide*** des ***normes*** de Bâle III ***telles qu'adoptées par les colégislateurs, et à rejeter toute tentative d'affaiblir les règles existantes ou de se lancer dans une course internationale vers le bas***; ***rappelle que des banques bien capitalisées et supervisées sont essentielles pour un paysage financier stable et durable, protégeant ainsi les consommateurs européens et*** la compétitivité ***européenne***;

Or. en

Amendement 296

Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. reconnaît que le prêt bancaire demeure la principale source de financement externe pour les PME au sein de l'Union; souligne à cet égard le rôle majeur des modèles bancaires traditionnels, notamment des petites banques régionales, des banques coopératives, des coopératives d'épargne et des établissements publics; souligne que les banques ayant une profonde expertise régionale et locale fournissent souvent le soutien le plus efficace aux PME grâce à des relations de longue date; relève que ces petites banques locales rencontrent des défis particuliers par rapport aux établissements de plus grande envergure;

Or. en

Amendement 297
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. rappelle que les sources de financement non bancaire pour les PME, telles que les fonds de capital-risque et la dette privée, constituent une source de financement alternative et attrayante; demande à la Commission d'envisager des mesures de proportionnalité réglementaire en ce sens, qui facilitent le développement d'acteurs spécialisés et sont adaptées au financement de PME;

Or. es

Amendement 298
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite la Commission à créer un système d'orientation en matière de crédit au niveau paneuropéen pour les PME et les jeunes pousses innovantes; estime que ce système devrait être intégré dans le point d'accès unique européen actuel (ESAP), sur lequel les PME peuvent téléverser les informations financières et non financières pertinentes à l'intention de potentiels investisseurs;

Or. en

Amendement 299
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. recommande un renforcement des régimes publics de garantie au niveau national et de l'Union, ainsi que des instruments de prêt adaptés afin d'améliorer l'accès des PME viables au crédit, notamment dans les cas où les profils de risque restrictifs ou les ressources nationales limitées restreignent les options de financement;

Or. en

Amendement 300
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. demande à la Commission et aux États membres de s'assurer que tout financement accordé aux entreprises soit subordonné au respect et à l'approfondissement des normes environnementales et des droits des travailleurs, y compris en renforçant la négociation collective et les droits de participation;

Or. en

Amendement 301
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. demande à la Commission de faciliter l'entrée des entreprises en expansion sur les marchés financiers européens, notamment en harmonisant les obligations de déclaration, les exigences essentielles et les règles en matière de divulgation pour les entreprises à faible capitalisation et le segment Entry Standard;

Or. en

Amendement 302
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. relève que le fait d'imposer aux banques des exigences multiples peut avoir une incidence néfaste sur le prêt aux PME; souligne qu'il importe d'éviter toute duplication des obligations de déclaration et toute multiplication des canaux de déclaration, qui imposent des charges administratives inutiles, notamment aux petites banques; invite la Commission, avec l'aide de l'Autorité bancaire européenne et du mécanisme de surveillance unique, à évaluer l'incidence des dispositions réglementaires actuelles sur le prêt aux PME; souligne la nécessité d'appliquer le principe de proportionnalité à la réglementation bancaire;

Or. en

Amendement 303
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. estime qu'il est essentiel de satisfaire aux exigences prudentielles de Bâle III pour garantir la stabilité financière et la confiance dans le système bancaire européen; souligne que le défi ne doit pas consister à affaiblir les normes, mais à compléter l'accès au financement bancaire par un écosystème robuste de financement non bancaire et de marché, qui offre des solutions de substitution appropriées aux PME en fonction de leur profil de risque;

Or. es

Amendement 304
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission à assouplir le cadre réglementaire en matière de titrisation afin de permettre aux établissements de crédit de mettre des financements supplémentaires à la disposition des entreprises et de soutenir leur croissance;	***supprimé***

Or. en

Amendement 305
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission à assouplir le cadre réglementaire en matière de titrisation afin de permettre aux établissements de crédit de mettre des financements supplémentaires à la disposition des entreprises et de soutenir leur croissance;	***supprimé***

Or. en

Amendement 306
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*

15. invite la Commission à assouplir le cadre réglementaire en matière de titrisation afin de permettre aux établissements de crédit de mettre des financements supplémentaires à la disposition des entreprises et de soutenir leur croissance;	***supprimé***

Or. en

Amendement 307
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission à assouplir le cadre réglementaire en matière de titrisation afin de permettre aux établissements de crédit de mettre des financements supplémentaires à la disposition des entreprises et de soutenir leur croissance;	15. invite la Commission à assouplir le cadre réglementaire en matière de titrisation afin de permettre aux établissements de crédit de mettre des financements supplémentaires à la disposition des entreprises et de soutenir leur croissance; ***estime que le cadre réglementaire européen en matière de titrisation a été extrêmement restrictif ces dernières années, ce qui a inutilement limité le potentiel de cet instrument en tant que canal de financement des entreprises; demande à la Commission de revoir en profondeur le régime applicable, en vue d'intégrer une plus grande flexibilité réglementaire sans compromettre la transparence ni la qualité de crédit; souligne qu'une titrisation bien réglementée, simple et standardisée peut libérer la capacité de prêt dans le système bancaire et faciliter l'accès des PME et des entreprises en expansion au financement, en complétant efficacement le financement direct par le marché;***

Or. es

Amendement 308
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission à ***assouplir le*** cadre réglementaire en matière de titrisation ***afin de permettre aux établissements de crédit de mettre des financements supplémentaires à la disposition des entreprises et de soutenir leur croissance***;	15. invite la Commission à ***s'assurer que toute révision du*** cadre réglementaire en matière de titrisation ***ne se fasse pas au détriment de considérations relatives à la stabilité financière***; ***est d'avis que toute révision devrait avoir une portée limitée et ne devrait pas viser à déréglementer à tout prix avec pour conséquence de compromettre complètement les exigences prudentielles essentielles et les autres mesures de sauvegarde introduites après la crise financière mondiale;***

Or. en

Amendement 309
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission à assouplir le cadre réglementaire en matière de titrisation afin de permettre aux établissements de crédit de mettre des financements supplémentaires à la disposition des entreprises et de soutenir leur croissance;	15. invite la Commission à assouplir le cadre réglementaire en matière de titrisation afin de permettre aux établissements de crédit de mettre des financements supplémentaires à la disposition des entreprises et de soutenir leur croissance; ***se félicite de la prochaine révision du cadre en matière de titrisation et demande à la Commission de rendre le régime moins contraignant et plus sensible au risque;***

Or. en

Amendement 310
Gilles Boyer, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Pascal Canfin, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***invite la Commission à assouplir le cadre réglementaire en matière de*** titrisation ***afin de permettre aux établissements de crédit de mettre des financements supplémentaires à la disposition des entreprises et de soutenir*** leur croissance;	15. ***souligne le rôle important que la*** titrisation ***peut jouer en facilitant le financement des investissements, en créant des sources de financement alternatives pour les entreprises européennes afin de faciliter*** leur croissance***, en renforçant la compétitivité européenne et en créant des marchés européens des capitaux développés et dynamiques***;

Or. en

Amendement 311
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	note que le rapport Draghi identifie le sous-développement des systèmes de retraite publics, professionnels et privés par capitalisation dans les États membres de l'Union comme l'un des principaux facteurs limitant l'évolution du marché du capital;

Or. en

Amendement 312
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	***15 bis. espère que la proposition attendue de la Commission sur la titrisation simplifiera son cadre réglementaire afin d'exploiter pleinement les avantages que la titrisation peut offrir; indique que la majorité des parties prenantes du secteur considère que le cadre prudentiel actuel est trop punitif et entraîne une surcapitalisation; demande une approche davantage axée sur le risque qui accroît les volumes de titrisation, tout en préservant la stabilité financière grâce à une augmentation de la solidité des tests de transfert de risque significatif, comme le préconise l'Autorité bancaire européenne; estime que la proposition de la Commission devrait améliorer le traitement de la liquidité des titrisations dans le cadre du ratio de couverture de liquidité, ce qui peut être fait conformément aux recommandations de l'Autorité de supervision européenne et des normes de Bâle; est d'avis que le nouveau cadre de titrisation devrait réduire la charge administrative imposée par les exigences en matière de transparence et de diligence raisonnable;* Or. en

Amendement 313
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que des infrastructures de marché fragmentées posent un obstacle majeur aux flux de capitaux et aux investissements transfrontières, y compris aux fins du financement des PME et des entreprises en expansion; invite la Commission, dans le contexte de l'union

de l'épargne et des investissements, à proposer des mesures pour soutenir la consolidation des infrastructures de négociation et de post-négociation en Europe;

Or. en

Amendement 314
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. soutient la Commission dans le développement d'un projet de compte européen d'épargne-placement, qui devrait inclure i) une procédure simplifiée de déclaration fiscale, ii) les incitations fiscales connexes, et iii) l'absence de restrictions sur la géographie d'investissement, le secteur, les limites de dépôt ou les périodes de détention minimales;

Or. en

Amendement 315
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que l'Union devrait s'efforcer de faciliter l'environnement commercial pour les entrepreneurs européens, en éliminant les obstacles inutiles, en garantissant un cadre réglementaire prévisible et en créant un écosystème d'expansion qui repose principalement sur des investissements

privés, l'initiative privée étant le moteur de croissance;

Or. es

Amendement 316
Gilles Boyer, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Pascal Canfin, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que la mise en place du marché européen de la titrisation pourrait contribuer à répondre au besoin urgent de l'économie de l'Union de passer d'un financement reposant principalement sur les bilans des banques à une économie qui exploite pleinement le potentiel des marchés des capitaux;

Or. en

Amendement 317
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. invite la Commission à accélérer l'achèvement d'une union des marchés de capitaux pleinement fonctionnelle pour améliorer l'accès transfrontière des PME et des entreprises en expansion au financement, réduire la dépendance à l'égard des capitaux non européens et améliorer la compétitivité et l'autonomie stratégique de l'économie de l'Union;

Or. en

Amendement 318
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. appelle de ses vœux la mise en œuvre rapide du Fonds européen pour les entreprises en expansion ainsi que du pacte européen d'investissement en faveur de l'innovation tels que prévus dans la stratégie de l'UE en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion;

Or. en

Amendement 319
Anouk Van Brug, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que l'achèvement de l'union des marchés des capitaux va de pair avec l'achèvement de l'union bancaire;

Or. en

Amendement 320
Gilles Boyer, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Pascal Canfin

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. invite la Commission à publier, au deuxième trimestre 2025, une révision ambitieuse et holistique du cadre de

titrisation, en mettant notamment l'accent sur la révision des exigences prudentielles spécifiques, des règles de diligence raisonnable, des obligations de déclaration en ce qui concerne certains types d'actifs, la cohérence des critères simples, transparents et standardisés, ainsi que sur le processus de supervision, pour faire en sorte que la titrisation puisse jouer un rôle crucial dans le financement de la future croissance européenne, tout en maintenant inchangées les garanties fondamentales mises en place après 2008: interdiction de la retitrisation, interdiction de la titrisation sans conservation du risque, surveillance stricte des agences de notation;

Or. en

Amendement 321
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. reconnaît le rôle central que joue le secteur privé dans la croissance économique et la prospérité de l'Union européenne; souligne que toute avancée vers l'intégration des marchés des capitaux doit reposer sur les principes de liberté économique, de concurrence et de sécurité juridique;

Or. es

Amendement 322
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. souligne qu'une feuille de route claire et temporellement définie est nécessaire pour parachever l'union des marchés de capitaux, y compris l'harmonisation des législations en matière d'insolvabilité, la simplification des règles de liste pour les PME et des cadres renforcés de protection des investisseurs;

Or. en

Amendement 323
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. relève que la mise à disposition de capital-risque devrait être encouragée dans le cadre du modèle économique des banques traditionnelles, tout en préservant la stabilité financière des banques;

Or. en

Amendement 324
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quater. souligne qu'il importe de garantir un accès simple, sûr et transfrontière aux produits financiers pour les investisseurs minoritaires, afin de favoriser la participation citoyenne au marché des capitaux et de favoriser une

allocation plus efficace des économies européennes;

Or. es

Amendement 325
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quinquies. invite la Commission à accorder dans ses propositions réglementaires la priorité à la compétitivité mondiale des marchés financiers de l'Union sur la scène internationale, en veillant à ce que le cadre réglementaire européen ne constitue pas un frein par rapport à d'autres juridictions attrayantes pour les capitaux internationaux;

Or. es

Amendement 326
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Combler le déficit de financement des entreprises en expansion	***supprimé***

Or. en

Amendement 327
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Combler le déficit de financement des entreprises en expansion	***supprimé***

Or. en

Amendement 328
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Sous-titre 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	demande à la Commission et aux États membres d'évaluer les obstacles auxquels les jeunes pousses et les entreprises en expansion sont confrontées pour ce qui est de l'accès aux financements et d'adapter les processus de demande de financement de manière à permettre un accès plus aisé à des financements; demande de concentrer les efforts sur l'accélération de l'harmonisation des marchés des capitaux dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 329
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Sous-titre 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	prie instamment la Commission de renforcer les mécanismes de financement des jeunes pousses et des entreprises en expansion, y compris les marchés publics

et l'octroi de subventions, de prêts et de garanties ainsi que le financement participatif, tout en veillant à ne pas évincer l'investissement privé et à garantir la stabilité financière; demande instamment une réorientation des fonds existants afin de cibler plus efficacement les jeunes pousses et les entreprises en expansion européennes; souligne la nécessité de mettre en place un système paneuropéen volontaire de médiation de crédit pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion auxquelles des prêts bancaires ont été refusés; souligne la nécessité d'étendre les initiatives comme VentureEU pour attirer des investissements privés plus importants dans les jeunes pousses et les entreprises en expansion sur le long terme; invite instamment la Commission à encourager les États membres à renforcer les incitations pour les investissements de démarrage par des «business angels» et des investisseurs; demande à la Commission d'étudier les bonnes pratiques pertinentes en vigueur dans toute l'Union et de formuler des recommandations pour promouvoir un cadre commun;

Or. en

Amendement 330
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	encourage les agences gouvernementales et les investisseurs privés à accorder des subventions plus ciblées et des prêts à faible taux d'intérêt aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion à différents stades de la croissance, tout en maintenant des mécanismes compétitifs

	d'allocation des capitaux, en préservant la stabilité financière et en prenant le plus grand soin de ne pas évincer les investissements privés;

Or. en

Amendement 331
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. déplore que de nombreuses entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités; se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union[4];	***supprimé***
[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.	

Or. en

Amendement 332
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. déplore que de nombreuses	***supprimé***

entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités; se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union[4];

[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.

Or. en

Amendement 333
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. déplore que de nombreuses entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités; se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union[4];	16. déplore que de nombreuses entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités; ***rappelle que ce phénomène est principalement dû au manque de financement au sein de notre marché;*** se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union***[1]***; ***[1] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.***

[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di

Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.

Or. es

Amendement 334
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. ***déplore*** que de nombreuses entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités; se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union[4];	16. ***note*** que de nombreuses entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités; se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union[4]; ***souligne que la priorité doit être de comprendre et de traiter les causes profondes de la relocalisation, en favorisant un marché intérieur plus compétitif et plus attrayant, en offrant aux entrepreneurs établis dans l'Union les conditions nécessaires pour se développer et étendre leurs activités au sein de l'Union, et en garantissant un environnement réglementaire qui ne soit ni trop contraignant ni trop restrictif;***
[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.	[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.

Or. en

Amendement 335
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. déplore que de nombreuses entreprises européennes finissent par ***faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans*** des pays tiers ***et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités***; se déclare préoccupé par ***le nombre croissant de*** faillites de PME dans l'Union[4];	16. déplore que de nombreuses entreprises européennes ***à fort potentiel*** finissent par ***transférer leur activité vers*** des pays tiers***, non pas par manque d'intérêt pour l'expansion en Europe, mais en raison de l'absence d'un environnement compétitif, réglementaire et financier approprié***; ***souligne qu'une telle situation reflète une lacune structurelle dans l'écosystème de croissance européen;*** se déclare préoccupé par ***l'augmentation des*** faillites de PME dans l'Union ***et estime qu'il est prioritaire d'aborder les raisons sous-jacentes, telles que le manque de capital à long terme, la pression fiscale durant la phase de développement et les charges administratives disproportionnées***;

[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.

Or. es

Amendement 336
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. déplore que de nombreuses	16. déplore que de nombreuses

entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités; se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union[4];	entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités; se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union[4]; ***souligne qu'un écosystème de capital-risque plus approfondi et développé au sein de l'Union est nécessaire afin de financer des jeunes pousses et des entreprises en expansion innovantes; relève que la structure de l'Union fondée sur les banques n'est pas adaptée au financement des jeunes pousses et des entreprises en expansion innovantes, du fait de l'appétence au risque des modèles bancaires;***
[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.	[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.
	Or. en

Amendement 337
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. déplore que de nombreuses entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités; se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union[4];	16. déplore que de nombreuses entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités; se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union[4]; ***souligne la nécessité de soutenir la création de fonds de capital-risque, de croissance et de rachat véritablement européens, notamment à l'aide des***

	instruments disponibles au titre du cadre financier pluriannuel (CFP) et des programmes InvestEU, ainsi que du financement du Groupe BEI et des banques et institutions nationales de développement;
[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.	[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.
	Or. en

Amendement 338
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. déplore que de nombreuses entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités; se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union[4];	16. déplore que de nombreuses entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités; ***relève que ce phénomène reflète également un environnement réglementaire peu adapté aux petites entreprises innovantes;*** se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union[4];
[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.	[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.
	Or. en

Amendement 339
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. déplore que de nombreuses entreprises européennes ***finissent par faire appel à des investisseurs en*** capital-risque ***établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités***; se déclare préoccupé par ***le*** nombre ***croissant*** de ***faillites*** de PME ***dans l'Union***[4];	16. déplore que de nombreuses entreprises européennes ***dépendent du*** capital-risque ***et du financement de la phase de croissance alloué par des investisseurs issus de pays tiers, ce qui les pousse souvent à établir leur cotation principale, leur siège ou leur présence commerciale en dehors de l'Union***; se déclare préoccupé par ***les lacunes persistantes en matière de financement des entreprises innovantes en expansion ainsi que par l'augmentation du*** nombre de ***fermetures*** de PME;

[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.

Or. en

Amendement 340
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. déplore que de nombreuses entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur	16. déplore que de nombreuses entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur

les marchés de pays tiers pour développer leurs activités; ***se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union[4];***	les marchés de pays tiers pour développer leurs activités;
[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.	
	Or. en

Amendement 341
Billy Kelleher, Pascal Canfin, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. déplore que de nombreuses entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités; se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union[4];	16. déplore que de nombreuses entreprises européennes finissent par faire appel à des investisseurs en capital-risque établis dans des pays tiers et s'installent sur les marchés de pays tiers pour développer leurs activités ***en raison de l'absence de financement alloué en vue du développement des activités au sein de l'Union***; se déclare préoccupé par le nombre croissant de faillites de PME dans l'Union[4];
[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.	[4] Katsinis, A., Lagüera-González, J., Di Bella, L., Odenthal, L., Hell, M., Lozar, B., «Annual Report on European SMEs 2023/2024» (Rapport annuel sur les PME européennes 2022/2023), Office des publications de l'Union européenne, 2024.
	Or. en

Amendement 342
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. rappelle que le Conseil européen de l'innovation (CEI) est un programme de financement européen unique en son genre, conçu pour offrir aux jeunes entreprises de haute technologie un guichet unique de financement leur permettant de faire passer leur innovation d'une idée précoce à un produit commercialisable, ainsi que de développer l'entreprise; relève avec intérêt les efforts en vue de compléter InvestEU et l'initiative Champions technologiques européens afin de combler les lacunes de financement des entreprises en expansion de la deep tech, en réalisant des investissements directs en fonds propres dans les secteurs stratégiques au-delà de la logique actuelle d'intervention au titre de l'accélérateur du Conseil européen de l'innovation (CEI); rappelle la nécessité d'un niveau de transparence et d'intégrité élevé, ainsi que d'une prévention des risques de conflits d'intérêts inhérents à la logique d'intervention correspondante; se déclare préoccupé par le fait qu'investir les fonds des contribuables publics lorsque les normes de diligence raisonnable sont potentiellement plus faibles ou la tolérance aux risques est plus élevée étouffe les investissements privés, ébranlant ainsi les perspectives à long terme des jeunes pousses et des entreprises en expansion européennes; invite dès lors la Commission à faire en sorte que la gouvernance et la conception du Fonds européen pour les entreprises en expansion garantissent une obligation stricte de rendre des comptes au public, un alignement sur des normes éthiques élevées ainsi que l'intérêt général

européen, tout en favorisant les investissements privés; estime qu'à long terme, le développement d'une gamme d'instruments destinés à réaliser des investissements directs en fonds propres dans des secteurs stratégiques au niveau de l'Union pourrait s'avérer déterminant pour la souveraineté technologique et l'autonomie stratégique de l'Europe, et qu'un tel développement nécessitera un changement de mentalité et une évolution des compétences au sein des institutions de l'Union, afin d'adopter progressivement l'état d'esprit et l'attitude d'investisseurs bienveillants et stratégiques;

Or. en

Amendement 343
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne les difficultés que les jeunes pousses et les entreprises en expansion européennes rencontrent pour accéder au financement, y compris les difficultés d'expansion rapide des entreprises à travers l'Europe; reconnaît qu'un écosystème d'investissement qui réponde aux besoins tout en préservant la stabilité financière est nécessaire;

Or. en

Amendement 344
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne qu'un marché européen pour les transactions secondaires directes, qui permettrait de négocier les actions de jeunes pousses en phase avancée ainsi qu'avant leur introduction en bourse, améliorerait l'écosystème de financement de l'Union;

Or. en

Amendement 345
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. souligne l'incidence significative des retards de paiement sur les flux de liquidités pour les PME, les jeunes pousses et les entreprises en expansion; note que des solutions numériques peuvent être utilisées pour faciliter la plus grande transparence des factures et l'accélération de leur règlement;

Or. en

Amendement 346
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quater. souligne que, dans les économies de marché, les marchés des fonds propres et de la dette privée sont le principal mécanisme de financement des besoins en capitaux des entreprises, y compris des jeunes pousses et des

entreprises en expansion; demande instamment l'achèvement de l'union des marchés des capitaux afin de mobiliser des capitaux privés et d'améliorer les mouvements transfrontières de ces capitaux au sein de l'Union; appelle de ses vœux une approche globale pour remédier aux disparités et aux barrières régionales qui entravent l'accès à des financements au sein de l'écosystème européen des jeunes pousses et des entreprises en expansion, tenant compte des divers contextes financiers observables à travers les États membres et les régions;

Or. en

Amendement 347
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quinquies. invite la Commission à soutenir et à permettre la participation de jeunes pousses et d'entreprises en expansion innovantes aux programmes de financement de l'Union et à garantir un meilleur accès aux programmes de financement et aux appels d'offres de l'Union, ainsi que des processus de candidature améliorés; prend acte du paysage de financement actuel, au sein duquel les jeunes pousses se heurtent à des difficultés pour accéder à des financements ciblés par l'intermédiaire de subventions, de garanties et de prêts; souligne la nécessité d'adapter la structure de financement existante de l'Union pour mieux répondre aux besoins des jeunes pousses afin de veiller à ce que le soutien financier concerné ne soit pas soumis à des charges administratives

excessives;

Or. en

Amendement 348
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 16 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 sexies. encourage les États membres et la Commission à accorder la priorité aux investissements dans l'infrastructure numérique dans les zones urbaines et rurales, en adoptant une approche tournée vers l'avenir qui favorise la croissance et la durabilité des jeunes pousses et des entreprises en expansion, tout en renforçant le leadership de l'Europe dans le secteur du numérique;

Or. en

Amendement 349
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. comprend que la mobilisation des investisseurs institutionnels européens, notamment des compagnies d'assurance et des fonds de pension, est essentielle pour réduire l'écart de croissance; constate qu'une augmentation de la part des fonds de capital-risque en Europe est nécessaire pour mettre davantage de financements à la disposition des entreprises en expansion;	***supprimé***

Or. en

Amendement 350
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. comprend que la mobilisation des investisseurs institutionnels européens, notamment des compagnies d'assurance et des fonds de pension, est essentielle pour réduire l'écart de croissance; constate qu'une augmentation de la part des fonds de capital-risque en Europe est nécessaire pour mettre davantage de financements à la disposition des entreprises en expansion;	***supprimé***

Or. en

Amendement 351
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. comprend que la mobilisation des investisseurs institutionnels européens, notamment des compagnies d'assurance et des fonds de pension, ***est essentielle pour*** réduire l'écart de croissance; constate qu'une augmentation de la part des fonds de capital-risque en Europe est nécessaire pour mettre davantage de financements à la disposition des entreprises en expansion;	17. comprend que la mobilisation des investisseurs institutionnels européens, notamment des compagnies d'assurance et des fonds de pension, ***peut potentiellement*** réduire l'écart de croissance; ***souligne que les investisseurs institutionnels, y compris les fonds de pension, devraient être libres d'investir dans le meilleur intérêt de leurs bénéficiaires et parties prenantes, et que le fait de contraindre les investissements vers des projets et des entreprises européens moins rentables n'est pas viable;*** constate qu'une augmentation de la part des fonds de capital-risque en Europe

est nécessaire pour mettre davantage de financements à la disposition des entreprises en expansion; ***invite la Commission à encourager les États membres dont les systèmes de retraite sont peu développés à mettre en place des régimes de retraite complémentaires (deuxième pilier), qui pourraient contribuer à la création de marchés de capital-risque;***

Or. en

Amendement 352
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. comprend que la mobilisation des investisseurs institutionnels européens, notamment des compagnies d'assurance et des fonds de pension, est essentielle pour réduire l'écart de croissance; constate qu'une augmentation de la part des fonds de capital-risque en Europe est nécessaire pour mettre davantage de financements à la disposition des entreprises en expansion;	17. comprend que la mobilisation des investisseurs institutionnels européens, notamment des compagnies d'assurance et des fonds de pension, est essentielle pour réduire l'écart de croissance; constate qu'une augmentation de la part des fonds de capital-risque en Europe est nécessaire pour mettre davantage de financements à la disposition des entreprises en expansion; ***exhorte à cette fin la Commission et les États membres à étendre le rôle opérationnel des banques nationales de développement, en leur permettant d'agir en tant que créanciers directs aux micro et petites entreprises, et non plus uniquement en tant qu'intermédiaires financiers, afin de remédier au sous-investissement persistant et aux limites de développement des économies locales;***

Or. en

Amendement 353
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. comprend que ***la mobilisation des*** investisseurs institutionnels européens, notamment des compagnies d'assurance et des fonds de pension, ***est essentielle*** pour réduire l'écart de croissance; ***constate qu'une augmentation de la part des fonds de*** capital-risque ***en Europe est nécessaire pour mettre davantage de financements à la disposition des entreprises en expansion***;	17. comprend que ***le fait de permettre aux*** investisseurs institutionnels européens, notamment des compagnies d'assurance et des fonds de pension, ***d'investir dans les fonds propres et de les encourager en ce sens est essentiel*** pour réduire l'écart de croissance; ***reconnaît les avantages pour les assureurs et les fonds de pension professionnelle, lorsque leur situation financière est saine, d'augmenter la part des actions et des fonds d'investissement; souligne la nécessité de promouvoir un cadre favorable aux financements du*** capital-risque ***et à la sécurité des investissements directs étrangers dans l'Union***;

Or. en

Amendement 354
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. comprend que la mobilisation des investisseurs institutionnels européens, notamment des compagnies d'assurance et des fonds de pension, est essentielle pour réduire l'écart de croissance; constate qu'une augmentation de la part des fonds de capital-risque en Europe est nécessaire pour mettre davantage de financements à la disposition des entreprises en expansion;	17. comprend que la mobilisation des investisseurs institutionnels européens ***qui peuvent servir d'intermédiaires entre les clients particuliers et les bénéficiaires***, notamment des compagnies d'assurance et des fonds de pension, est essentielle pour réduire l'écart de croissance; constate qu'une augmentation de la part des fonds de capital-risque en Europe est nécessaire pour mettre davantage de financements à la disposition des entreprises en expansion; ***invite la Commission européenne à créer un environnement réglementaire qui promeuve les investissements en fonds***

propres par des investisseurs institutionnels;

Or. en

Amendement 355
Billy Kelleher, Pascal Canfin, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. comprend que la mobilisation des investisseurs institutionnels européens, notamment des compagnies d'assurance et des fonds de pension, est essentielle pour réduire l'écart de croissance; constate ***qu'une augmentation de la part*** des fonds de capital-risque ***en Europe est nécessaire pour mettre davantage de financements à la disposition des entreprises en expansion***;	17. comprend que la mobilisation des investisseurs institutionnels européens, notamment des compagnies d'assurance***, des banques*** et des fonds de pension, est essentielle pour réduire l'écart de croissance; constate ***que les fonds de capital-risque, de croissance et de fonds propres ont le potentiel de fournir davantage de financement aux PME et aux entreprises en expansion, et invite instamment la Commission à envisager des mesures pour améliorer l'environnement d'investissement*** des fonds de capital-risque ***transfrontières dans le cadre de son union pour l'épargne et les investissements***;

Or. en

Amendement 356
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que, en plus d'assurer le bon fonctionnement du marché intérieur, les aides d'État peuvent représenter un outil stratégique pour promouvoir la croissance durable du tissu productif

européen; invite par conséquent la Commission à évaluer attentivement le potentiel qu'offrent les aides d'État pour créer des conditions favorables au développement et à la résilience des petites et moyennes entreprises et des entreprises en expansion, en particulier dans les secteurs innovants et stratégiques tels que l'énergie et la technologie, ainsi que dans les régions défavorisées et moins développées de l'Union;

Or. it

Amendement 357
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. invite la Commission à soutenir le développement de marchés dédiés à la croissance des PME et des entreprises en expansion, pour améliorer l'accès des entreprises innovantes aux marchés publics de fonds propres et favoriser la sortie pour les investisseurs; soutient la création à l'échelle de l'Union d'un cadre applicable aux bourses de PME et d'entreprises en expansion, assorti d'exigences simplifiées en matière d'entrée en bourse ainsi que de protections accrues pour les investisseurs; prie instamment la Commission européenne de créer un fonds européen pour le marché boursier total, afin de canaliser les investissements institutionnels vers les marchés des fonds propres, y compris des jeunes pousses;

Or. en

Amendement 358
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande à la Commission et à l'Autorité européenne des marchés financiers de veiller à ce que les actes délégués et d'exécution du paquet législatif sur l'admission à la cote soient le plus simple possible et que les charges soient réduites au minimum; rappelle que paquet législatif sur l'admission à la cote a été adopté en avril 2024 pour faciliter l'entrée en bourse des petites entreprises; se dit préoccupé quant aux restrictions protégeant les nouveaux actionnaires qui peuvent être adoptées à la discrétion des États membres et sont susceptibles d'entraver l'intégration des marchés des capitaux;

Or. en

Amendement 359
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que les fonds propres constituent le principal instrument de financement pour les entreprises innovantes et à forte croissance, notamment durant les phases de lancement et de développement; rappelle que la disponibilité en quantité limitée du capital-risque dans de nombreux États membres ainsi que la fragmentation des marchés de capitaux européens limitent la compétitivité du tissu entrepreneurial de l'Union;

Or. es

Amendement 360
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que les introductions en bourse constituent une stratégie de sortie importante pour les entrepreneurs; estime qu'un marché des introductions en bourse dynamique est le fondement d'un écosystème financier performant, au service des entreprises jeunes et innovantes;

Or. en

Amendement 361
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. rappelle que l'accès aux marchés des capitaux, y compris le marché de dettes et le marché des fonds propres, suppose des coûts considérables pour les PME; souligne que le cadre d'entrée en bourse de l'Union doit être flexible et proportionné; se félicite de l'adoption de l'acte législatif sur l'admission à la cote et demande sa mise en œuvre rapide; souligne que les entreprises ne décideront d'entrer en bourse que si les exigences en matière de divulgation, de responsabilité et de charges administratives sont raisonnables et gérables; relève que cela s'applique également aux exigences de suivi pour les entreprises cotées;

Or. en

Amendement 362
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. souligne qu'afin d'attirer davantage de capital-risque et de promouvoir l'investissement en faveur d'entreprises innovantes, il est nécessaire d'améliorer les mécanismes de sortie pour les investisseurs (entrée en bourse, acquisitions transfrontières, etc.), grâce à un cadre européen plus harmonisé et accessible en matière de cotation et de fusions;

Or. es

Amendement 363
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. note que la refonte de la directive révisée concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID II) prévoit une catégorie spécifique de marchés de croissance pour les PME, qui sont censés répondre aux besoins particuliers des petites entreprises; invite la Commission européenne à continuer de développer cet instrument en créant un régime réglementaire plus flexible, qui répond aux besoins des petites entreprises et des entreprises à moyenne capitalisation;

Or. en

Amendement 364
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quinquies. appelle de ses vœux une révision rapide et ambitieuse du règlement EuVECA; souligne qu'un tel examen devrait inclure un élargissement de l'éventail des actifs et des stratégies pouvant faire l'objet d'un investissement;

Or. en

Amendement 365
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage la Commission à renforcer les plateformes de co-investissement afin d'attirer les investissements privés;	***supprimé***

Or. en

Amendement 366
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*

18. encourage la Commission à renforcer les plateformes de co-investissement afin d'attirer les investissements privés;	***supprimé***

Or. en

Amendement 367
Pascal Canfin, Stéphanie Yon-Courtin, Billy Kelleher, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage la Commission à renforcer les plateformes de co-investissement afin d'attirer les investissements privés;	18. encourage la Commission à renforcer les plateformes de co-investissement afin d'attirer les investissements privés; ***demande que la future initiative des Champions technologiques européens 2.0, annoncée dans la communication de la Commission sur l'union de l'épargne et des investissements, renforce ses moyens financiers pour soutenir le financement européen et la cotation des jeunes pousses;***

Or. en

Amendement 368
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage la Commission à renforcer les plateformes de co-investissement afin d'attirer les investissements privés;	18. encourage la Commission à renforcer les plateformes de co-investissement afin d'attirer les investissements privés; ***soutient les efforts visant à renforcer les plateformes de co-investissement et les réseaux de business angels afin d'améliorer l'accès aux fonds***

propres pour les PME ayant une forte croissance et axées sur l'innovation, ce qui contribuera à remédier aux lacunes persistantes de financement pour les entreprises en phase de démarrage;

Or. en

Amendement 369
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne que le soutien aux PME constitue un objectif clé du Groupe BEI; souligne, à cet égard, la nécessité d'adopter un cadre d'évaluation des risques plus souple afin de mieux soutenir les projets et les entreprises à petite échelle, qui sont essentiels pour améliorer la compétitivité et renforcer le développement économique inclusif dans tous les États membres; souligne qu'un meilleur accès au crédit, la création d'instruments financiers adaptés ainsi que les investissements ciblés en faveur de PME peuvent avoir une incidence positive considérable en contribuant à la résilience économique de l'Union; invite la BEI à accorder davantage de financement aux investissements privés; invite le Groupe BEI à accroître de manière significative la part du financement annuel qu'il alloue aux investissements du secteur privé, en reconnaissant leur rôle essentiel dans la stimulation de la croissance économique, la création d'emplois et le progrès technologique au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 370
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. approuve la communication sur l'union de l'épargne et des investissements qui évoque l'importance du soutien financier public à l'échelle de l'Union pour le financement des entreprises en croissance; demande à cet égard une réorientation des fonds de l'Union, avec moins de programmes et davantage de flexibilité, afin de pouvoir réaffecter les crédits entre les différentes priorités au fil du temps; recommande des mécanismes de financement spécifiques pour les entreprises technologiques en expansion;

Or. en

Amendement 371
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. prie instamment la Commission de réviser la refonte de la directive concernant les activités et la surveillance des institutions de retraite professionnelle (IRP II) visant à mobiliser notamment les assurances et les fonds de pension afin d'accroître leur part d'investissement dans des fonds de capital-risque en Europe pour accorder davantage de financement aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion; estime que la participation des investisseurs institutionnels est essentielle pour réduire

les lacunes en matière de mise à l'échelle et d'investissement en Europe;

Or. en

Amendement 372
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. se félicite du prochain lancement de la plateforme TechEU de la BEI et souligne qu'elle a le potentiel de combler les lacunes critiques en matière de financement auxquelles sont confrontées les jeunes pousses du secteur technologique; demande au Groupe BEI de veiller à ce que la plateforme TechEU soit largement accessible dans tous les États membres, y compris au moyen de procédures simplifiées, pour s'assurer qu'elle attire des talents, des investissements et des capitaux dans tous les États membres;

Or. en

Amendement 373
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne qu'il importe d'orienter l'épargne des citoyens vers des instruments d'investissement productif susceptibles de bénéficier aux PME et aux entreprises en expansion; encourage la Commission à promouvoir des canaux d'investissement de détail simples et sûrs	***supprimé***

et à éliminer les freins réglementaires;

Or. en

Amendement 374
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne qu'il importe d'orienter l'épargne des citoyens vers des instruments d'investissement productif susceptibles de bénéficier aux PME et aux entreprises en expansion; encourage la Commission à promouvoir des canaux d'investissement de détail simples et sûrs et à éliminer les freins réglementaires;	***supprimé***

Or. en

Amendement 375
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne qu'il importe d'orienter l'épargne des citoyens vers des instruments d'investissement productif susceptibles de bénéficier aux PME et aux entreprises en expansion; ***encourage la Commission à promouvoir des canaux d'investissement*** de détail ***simples et sûrs et à éliminer les freins réglementaires***;	19. souligne qu'il importe d'orienter l'épargne des citoyens vers des instruments d'investissement productif susceptibles de bénéficier aux PME et aux entreprises en expansion; ***relève que pour des raisons d'accès et de diversification, il s'avère souvent difficile pour les investisseurs*** de détail ***d'accorder des investissements directs aux PME et aux entreprises en expansion, et que les intermédiaires, tels que les compagnies d'assurance et les fonds de pension jouent un rôle clé en ce sens***;

Or. en

Amendement 376
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne qu'il importe d'orienter l'épargne des citoyens vers des instruments d'investissement productif susceptibles de bénéficier aux PME et aux entreprises en expansion; encourage la Commission à promouvoir des canaux d'investissement de détail simples et sûrs ***et à éliminer les freins réglementaires***;	19. souligne qu'il importe d'orienter l'épargne des citoyens vers des instruments d'investissement productif susceptibles de bénéficier aux PME et aux entreprises en expansion; encourage la Commission à promouvoir des canaux d'investissement de détail simples et sûrs ***pour veiller à ce que les investisseurs de détail bénéficient d'une protection adéquate lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement***;

Or. en

Amendement 377
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne qu'il importe ***d'orienter l'épargne des*** citoyens vers des instruments d'investissement productif susceptibles de bénéficier aux PME et aux entreprises en expansion; encourage la Commission à promouvoir des ***canaux*** d'investissement de détail simples et sûrs et à éliminer les freins réglementaires;	19. souligne qu'il importe ***de créer des conditions favorables permettant aux*** citoyens ***d'orienter leur épargne*** vers des instruments d'investissement productif susceptibles de bénéficier aux PME et aux entreprises en expansion; encourage la Commission à promouvoir des ***produits*** d'investissement de détail simples et sûrs et à éliminer les freins réglementaires;

Or. en

Amendement 378
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne qu'il importe ***d'orienter l'épargne des citoyens vers des instruments d'investissement productif susceptibles de*** bénéficier aux PME et aux entreprises en expansion; encourage la Commission à promouvoir des canaux d'investissement de détail simples et sûrs et à éliminer les freins réglementaires;	19. souligne qu'il importe ***d'accroître la participation des détaillants aux marchés des capitaux, ce qui peut*** bénéficier aux PME et aux entreprises en expansion; encourage la Commission à promouvoir des canaux d'investissement de détail simples et sûrs et à éliminer les freins réglementaires;

Or. en

Amendement 379
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. invite la Commission et les autorités européennes de surveillance à revoir le cadre juridique et prudentiel en matière financière afin d'améliorer l'accès au financement bancaire pour les PME et les entreprises en expansion, en garantissant un meilleur équilibre entre la stabilité financière et le soutien à l'économie réelle; souligne le rôle crucial joué par les «banques locales» et le crédit coopératif, profondément ancrés dans le tissu productif local, dans l'évaluation de la solidité des PME et dans l'adéquation de l'offre avec leurs besoins spécifiques; demande que ces opérateurs soient valorisés et non pénalisés dans le cadre de la réglementation européenne, de manière à favoriser un système financier plus inclusif et plus orienté vers le développement;

Or. it

Amendement 380
Billy Kelleher, Pascal Canfin, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. souligne que l'adoption du règlement relatif au point d'accès unique européen (ESAP) portera création d'une base de données financières et non financières facilement consultable à l'échelle de l'Union, opérationnelle à partir de 2027; relève que le règlement ESAP autorise les PME à soumettre volontairement leurs informations financières et non financières à cette base de données centralisée, afin d'accroître leur visibilité auprès des investisseurs potentiels; encourage les PME et les jeunes pousses à se plier à cet exercice de soumission volontaire;

Or. en

Amendement 381
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. se félicite de l'intention de la Commission de mettre au point un cadre pour l'évaluation de la propriété intellectuelle (PI) à des fins de financement accordé grâce à la PI; encourage la Commission à compléter ce cadre en instaurant un instrument paneuropéen de garantie pour les prêts aux PME accordés grâce à la PI;

considère qu'un tel instrument de garantie devrait faire l'objet d'un examen au titre du prochain 28e régime;

Or. en

Amendement 382
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. reconnaît le potentiel des plateformes de financement participatif (crowdfunding) et des nouveaux instruments technologiques, tels que les contrats intelligents et les finances décentralisées, afin d'élargir l'accès des PME au financement sans intermédiaire; demande à la Commission de revoir son cadre réglementaire en mettant l'accent sur l'innovation et le risque proportionnel;

Or. es

Amendement 383
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. demande une accélération du développement des marchés de capitaux à risque et de capitaux privés de l'Union par une plus grande disponibilité des financements pour les investissements de capitaux à risque, par le développement de fonds de capital-risque de stade avancé et de programmes publics pour les

capitaux à risque et les investissements d'investisseurs providentiels, et des marchés d'OPI actifs pour les entreprises soutenues par des fonds de capital-risque;

Or. en

Amendement 384
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. prie instamment la Commission et les États membres d'accorder la priorité au développement de plateformes d'investissement paneuropéennes et d'instruments de financement transfrontières adaptés aux PME et aux entreprises en expansion, notamment celles qui opèrent dans des secteurs axés sur l'innovation et l'écologie;

Or. en

Amendement 385
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. relève que même le seuil de financement national, également applicable aux petites banques coopératives, peut poser une limite de financement aux jeunes pousses; estime qu'il convient de réviser de telles limites ou seuils;

Or. en

Amendement 386
Billy Kelleher, Pascal Canfin, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. souligne l'engagement souscrit par la présidente de la Commission dans ses orientations politiques pour la prochaine Commission européenne 2024-2029[1 bis], et réitéré dans la lettre de mission adressée à la commissaire Albuquerque[1 ter], consistant à œuvrer pour l'élaboration de mesures d'absorption des risques visant à attirer les financements privés provenant des banques commerciales, des investisseurs et du capital-risque, afin d'élargir les possibilités de financement pour les entreprises innovantes nouvelles à forte croissance;

[1 bis] Discours prononcé par la présidente élue von der Leyen, «Le choix de l'Europe: orientations politiques pour la prochaine Commission 2024-2029», du 18 juillet 2024, Strasbourg. https://commission.europa.eu/document/download/e6cd4328-673c-4e7a-8683-f63ffb2cf648_fr?filename=Political%20Guidelines%202024-2029_FR.pdf

[1 ter] https://commission.europa.eu/document/download/ac06a896-2645-4857-9958-467d2ce6f221_en?filename=Mission%20letter%20-%20ALBUQUERQUE.pdf

Or. en

Amendement 387
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne qu'un écosystème d'innovation plus intégré, doté de réseaux d'universités, de jeunes pousses, de grandes entreprises et d'investisseurs en capital-risque, soutenu par l'accès à des installations d'essai et à des infrastructures technologiques, est essentiel pour aider les entreprises à se développer;	***supprimé***

Or. en

Amendement 388
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne qu'un écosystème d'innovation plus intégré, doté de réseaux d'universités, de jeunes pousses, de grandes entreprises et d'investisseurs en capital-risque, soutenu par l'accès à des installations d'essai et à des infrastructures technologiques, est essentiel pour aider les entreprises à se développer;	***supprimé***

Or. en

Amendement 389
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne qu'un écosystème d'innovation plus intégré, doté de réseaux d'universités, de jeunes pousses, de grandes entreprises et d'investisseurs en capital-risque, soutenu par l'accès à des installations d'essai et à des infrastructures technologiques, est essentiel pour aider les entreprises à se développer;	20. souligne qu'un écosystème d'innovation plus intégré, doté de réseaux d'universités, de jeunes pousses, de grandes entreprises et d'investisseurs en capital-risque, soutenu par l'accès à des installations d'essai et à des infrastructures technologiques, est essentiel pour aider les entreprises à se développer; ***souligne également la valeur ajoutée des communautés d'entreprises, qui favorisent l'échange d'expériences, l'apprentissage entre pairs et la diffusion de bonnes pratiques; souligne le rôle que peuvent jouer les forums d'entrepreneurs, les accélérateurs privés ainsi que les réseaux de mentorat en soutenant la croissance de nouveaux projets entrepreneuriaux;***

Or. es

Amendement 390
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne qu'un écosystème d'innovation plus intégré, doté de réseaux d'universités, de jeunes pousses, de grandes entreprises et d'investisseurs en capital-risque, soutenu par l'accès à des installations d'essai et à des infrastructures technologiques, est essentiel pour aider les entreprises à se développer;	20. souligne qu'un écosystème d'innovation plus intégré, doté de réseaux d'universités, de jeunes pousses, de grandes entreprises et d'investisseurs en capital-risque, soutenu par l'accès à des installations d'essai et à des infrastructures technologiques, est essentiel pour aider les entreprises à se développer; ***invite la Commission et les États membres à s'appuyer sur des initiatives telles que le réseau des investisseurs de confiance qui vise à mobiliser les capitaux privés à l'échelle afin de soutenir les ambitions européennes en matière d'innovation;***

Or. en

Amendement 391
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. demande à la Commission de réaliser une étude et une analyse d'impact des nouveaux modes de financement sur fonds propres pour les PME qui peuvent en bénéficier en raison de leur taille ou de leurs perspectives de croissance; estime qu'une telle étude devrait examiner des options comme, entre autres, la création d'un fonds paneuropéen public-privé de soutien des OPI (offres publiques initiales) ou l'expansion des fonds mezzanine;

Or. en

Amendement 392
Anouk Van Brug, Billy Kelleher

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. encourage les États membres à élargir la participation au deuxième pilier des régimes de pension et à orienter une partie de ces actifs à long terme vers des fonds de capital-risque et des fonds de capital de croissance, afin de créer une base nationale stable et constante d'investisseurs pour les entreprises en expansion, ce qui peut également être réalisé au moyen d'une inscription automatique;

Or. en

Amendement 393
Pascal Canfin, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. relève que la future initiative du 28e régime prévue par la Commission européenne pourrait simplifier le travail des investisseurs privés et attirer davantage de capitaux vers les jeunes pousses et les PME innovantes européennes;

Or. en

Amendement 394
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 5

Proposition de résolution	*Amendement*
Renforcement d'un écosystème compétitif dans l'UE	***supprimé***

Or. en

Amendement 395
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Sous-titre 5

Proposition de résolution	*Amendement*
Renforcement d'un écosystème compétitif dans l'UE	***supprimé***

Or. en

Amendement 396
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. estime qu'un écosystème compétitif au sein de l'Union doit être constitué de marchés nationaux solides, et que les différences nationales jouent un rôle important pour favoriser une concurrence saine entre les États membres et les inciter à préserver une économie dynamique et attrayante;	***supprimé***

Or. en

Amendement 397
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. estime qu'un écosystème compétitif au sein de l'Union doit être constitué de marchés nationaux solides, et que les différences nationales jouent un rôle important pour favoriser une concurrence saine entre les États membres et les inciter à préserver une économie dynamique et attrayante;	***supprimé***

Or. en

Amendement 398
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. estime qu'un écosystème compétitif au sein de l'Union doit être constitué de marchés nationaux solides, et que les différences nationales jouent un rôle important pour favoriser une concurrence saine entre les États membres et les inciter à préserver une économie dynamique et attrayante;	***supprimé***

Or. en

Amendement 399
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. estime qu'un écosystème compétitif au sein de l'Union doit être constitué de marchés nationaux solides, et que les différences nationales jouent un rôle important pour favoriser une concurrence saine entre les États membres et les inciter à préserver une économie dynamique et attrayante;	***supprimé***

Or. en

Amendement 400
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. estime qu'un écosystème compétitif	21. estime qu'un écosystème compétitif

au sein de l'Union doit être constitué de marchés nationaux solides, et que les différences nationales jouent un rôle ***important*** pour favoriser une concurrence saine entre les États membres ***et les inciter*** à préserver une économie dynamique et attrayante;	au sein de l'Union doit être constitué de marchés nationaux solides, et que les différences nationales jouent un rôle pour favoriser une concurrence saine entre les États membres ***à l'échelle de l'Union tout en incitant*** à préserver une économie dynamique et attrayante; ***souligne cependant que le marché des capitaux de l'Union reste actuellement très fragmenté le long des frontières nationales, ce qui crée des inefficacités et empêche les opérateurs de marché de tirer pleinement profit des avantages du marché unique et des effets d'échelle d'un marché plus intégré;***

Or. en

Amendement 401
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. estime qu'un écosystème compétitif au sein de l'Union doit être constitué de marchés nationaux solides, et que les différences nationales jouent un rôle important pour favoriser une concurrence saine entre les États membres et les inciter à préserver une économie dynamique et attrayante;	21. estime qu'un écosystème compétitif au sein de l'Union doit être constitué de marchés nationaux solides, et que les différences nationales jouent un rôle important pour favoriser une concurrence saine entre les États membres et les inciter à préserver une économie dynamique et attrayante; ***invite la Commission à mettre en place des solutions, de nature législative ou non, sur la base de bonnes pratiques et des marchés déjà bien développés et performants de certains États membres;***

Or. en

Amendement 402
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. estime qu'un écosystème compétitif au sein de l'Union doit ***être constitué de*** marchés nationaux solides, ***et que les différences nationales jouent un rôle important pour favoriser une concurrence saine entre les États membres et les inciter à préserver une économie dynamique et attrayante***;	21. estime qu'un écosystème compétitif au sein de l'Union doit ***reposer sur des*** marchés nationaux solides, ***mais souligne qu'ils ne doivent pas devenir des obstacles à l'allocation efficace des capitaux transfrontières ni une excuse pour accorder la priorité à la provenance géographique des capitaux; insiste sur le fait que l'accès des PME au financement doit reposer sur des critères liés à l'efficacité, à la stabilité et au profil de risque***;

Or. es

Amendement 403
Anouk Van Brug, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. estime qu'un écosystème compétitif au sein de l'Union ***doit être*** constitué de marchés ***nationaux*** solides, et ***que les différences nationales jouent un rôle important pour favoriser une*** concurrence saine ***entre les États membres et les inciter à préserver*** une économie dynamique et attrayante;	21. estime qu'un écosystème compétitif au sein de l'Union ***est*** constitué de marchés solides, et ***qu'une*** concurrence saine ***incite les entreprises à innover et à préserver*** une économie dynamique et attrayante;

Or. en

Amendement 404
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. estime qu'un écosystème compétitif ***au sein de l'Union doit être constitué de marchés nationaux solides, et que les différences nationales jouent un rôle important pour*** favoriser une concurrence saine entre les États membres et ***les*** inciter ***à préserver une économie dynamique et attrayante***;	21. estime qu'un écosystème ***européen*** compétitif ***devrait s'appuyer sur la force de la dynamique; souligne que la diversité réglementaire, lorsqu'elle est équilibrée par une interopérabilité et des normes communes, peut*** favoriser une concurrence saine entre les États membres et inciter ***l'innovation et l'investissement au niveau national***;

Or. en

Amendement 405
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. estime qu'un écosystème compétitif au sein de l'Union doit être constitué ***de marchés nationaux solides, et*** que les différences nationales jouent un rôle important pour favoriser une concurrence saine entre les États membres et les inciter à préserver une économie dynamique et attrayante;	21. estime qu'un écosystème compétitif au sein de l'Union doit être constitué ***d'un marché interne solide tandis*** que les différences nationales jouent un rôle important pour favoriser une concurrence saine entre les États membres et les inciter à préserver une économie dynamique et attrayante;

Or. en

Amendement 406
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. se félicite de la création du Conseil européen de l'innovation (CEI), qui a pour but de soutenir, au moyen de subventions et d'instruments financiers,

des jeunes pousses et des entreprises en expansion innovantes; demande que le Fonds du CEI accorde une attention particulière à l'équilibre géographique; se félicite du plan d'action pour l'élargissement du CEI et de l'objectif global consistant à accroître la participation des pays de l'élargissement pour la porter à une part d'au moins 15 % du financement dans l'ensemble des instruments du CEI, comme le recommande le comité CEI; invite la Commission à mettre pleinement en œuvre les actions recommandées par le comité CEI afin que le Fonds du CEI ait une véritable incidence européenne;

Or. en

Amendement 407
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. reconnaît les avantages des incitations fiscales et d'une concurrence fiscale saine, notamment dans le domaine de l'innovation et des nouvelles technologies; souligne que la concurrence fiscale diffère des pratiques fiscales nocives et doit reposer sur des règles claires, transparentes et justes;

Or. en

Amendement 408
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. souligne la nécessité d'un produit d'investissement de détail paneuropéen afin de mobiliser l'épargne des ménages en faveur d'investissements productifs dans les PME et les entreprises en expansion et demande des règles harmonisées pour favoriser les investissements transfrontières et le développement de marchés de croissance axés sur les PME;

Or. en

Amendement 409
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite la Commission à envisager les possibles mesures susceptibles d'encourager la participation des petites banques à d'autres instruments financiers, tels que le capital-risque et les fonds privés;

Or. en

Amendement 410
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. souligne qu'il est nécessaire que le Centre européen de l'innovation soit un acteur crédible du marché; rappelle que les investissements du CEI devraient viser

à «attirer» les investisseurs privés plutôt qu'à les évincer; demande, compte tenu de l'activité croissante du CEI, une stratégie claire de gestion du Fonds du CEI, y compris en ce qui concerne les méthodes et les critères d'allocation des capitaux et l'évaluation des performances des gestionnaires de fonds; se félicite de la qualité des mesures de vigilance assurées par la Banque européenne d'investissement (BEI) et invite instamment la Commission à veiller à ce que cette qualité soit maintenue, conformément aux normes du marché;

Or. en

Amendement 411
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 quater. encourage le Groupe de la banque européenne d'investissement (BEI), y compris le Fonds européen d'investissement, et les banques nationales de développement à envisager un soutien financier aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion, y compris celles qui opèrent dans les secteurs émergents et à fort potentiel, notamment dans les domaines de la résilience énergétique et climatique et de la transformation numérique de l'Union; observe que nombre de jeunes pousses ne sont pas suffisamment conscientes de ce que la BEI peut leur offrir et souligne qu'une meilleure communication et un accroissement des efforts de sensibilisation de la part de la BEI sont essentiels pour veiller à ce que les jeunes pousses et les entreprises en expansion puissent tirer pleinement parti des instruments de la BEI et de l'aide

financière qu'elle offre;

Or. en

Amendement 412
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 quinquies. constate, en particulier, que le Groupe BEI joue un rôle crucial dans la mise à disposition d'instruments financiers et de ressources financières pour soutenir les jeunes pousses, les entreprises en expansion et les PME actives dans le secteur de la technologie propre à travers l'Union; encourage un soutien spécifique sous forme de prêts de la BEI en faveur des PME, des jeunes pousses et des entreprises en expansion engagées dans les transitions écologique et numérique afin de combler le déficit de financement des investissements dans les infrastructures et les capacités de production;

Or. en

Amendement 413
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 21 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 sexies. souligne que, selon l'outil Deep Tech Finder de l'Office européen des brevets, plus de 10 % des jeunes pousses européennes qui ont présenté une demande de brevet européen ont déjà été bénéficiaires d'un financement du CEI;

est convaincu de la nécessité de sensibiliser à l'importance de la propriété intellectuelle; est d'avis que la réforme du brevet unitaire est un bon exemple qui vise à assurer une protection uniforme dans tous les pays participants, selon le principe du guichet unique, en réduisant les charges administratives et en assurant la cohérence de la jurisprudence; invite les États membres qui n'ont pas encore ratifié l'accord relatif à une juridiction unifiée du brevet à le faire, au profit de l'écosystème des jeunes pousses; précise que jusqu'à présent, plus de 35 % des demandeurs d'un brevet unitaire sont des PME, contre 20 % pour les brevets européens ordinaires;

Or. en

Amendement 414
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 21 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 septies. reconnaît que, par rapport à l'obtention de plusieurs brevets individuels, le brevet unitaire, valide dans tous les États membres participants, offre une réduction significative des coûts d'environ 30 % pour les demandeurs; précise qu'actuellement, le coût d'obtention du brevet unitaire valide dans l'ensemble des 18 États membres participants équivaut à celui d'un brevet dans quatre États membres différents, avant l'introduction du brevet unitaire en 2023;

Or. en

Amendement 415

Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 21 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 octies. est convaincu que la création des conditions nécessaires pour que les entreprises innovantes exercent leurs activités dans un environnement simple, clair et prévisible est essentielle pour garantir leur capacité à croître et s'étendre sur le marché intérieur, la possibilité d'avoir accès à un marché plus vaste augmentant leur capacité à attirer des investisseurs; souligne l'importance des cadres d'action qui facilitent et encouragent la collaboration, en supprimant les obstacles découlant de régimes réglementaires nationaux incohérents et en introduisant les incitations nécessaires à la promotion de la participation active de toutes les parties prenantes au sein de l'écosystème d'innovation; demande la mise en place de mécanismes pour atténuer les risques associés à l'expansion internationale, pour veiller à ce que les PME, les jeunes pousses et les entreprises en expansion disposent du soutien et de l'encadrement nécessaires pour faire face aux incertitudes inhérentes aux marchés mondiaux;

Or. en

Amendement 416
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 21 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 nonies. se félicite de la nomination d'un représentant de l'UE pour les PME;

souligne en outre qu'il est nécessaire que ce représentant réalise une analyse détaillée du statut des jeunes pousses et des entreprises européennes en expansion et fournisse des rapports périodiques sur le sujet, tenant compte de leurs difficultés et problèmes quotidiens; encourage la Commission à désigner des points de contact pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion au sein des directions générales pertinentes, afin d'améliorer la coordination des politiques spécifiques; invite la Commission à mettre en place un réseau dédié de conseillers pour les entreprises en expansion dans le cadre du réseau Entreprise Europe;

Or. en

Amendement 417
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 21 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 decies. souligne l'importance fondamentale de la création d'un écosystème de PME, de jeunes pousses et d'entreprises en expansion inclusif qui assure l'égalité des chances pour tous dans l'emploi, y compris pour les jeunes, les professionnels établis et les groupes sous-représentés; demande à la Commission et aux États membres de présenter des initiatives et des politiques proactives qui promeuvent activement l'inclusivité en remédiant aux a priori, aux préjugés et aux obstacles systémiques, et en favorisant pour les groupes sous-représentés des conditions de concurrence équitables; encourage la mise au point de programmes pertinents de mentorat, de possibilités de réseautage ainsi que d'initiatives pédagogiques, entre autres, qui ciblent spécifiquement les groupes

sous-représentés;

Or. en

Amendement 418
Tsvetelina Penkova, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 21 undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 undecies. recommande le renforcement d'écosystèmes régionaux de jeunes pousses qui rassemblent des universités, des entrepreneurs, des entreprises et des entités du secteur public locaux, notamment par l'intermédiaire de pôles d'innovation, d'incubateurs, d'accélérateurs et de venture builders, pour tirer parti des atouts et des ressources de chaque région;

Or. en

Amendement 419
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. invite instamment la Commission à se concentrer sur les conditions propices aux marchés, les dénominateurs communs pertinents pour les États membres et les cadres volontaires et complémentaires, tout en veillant au respect de la subsidiarité;	***supprimé***

Or. en

Amendement 420
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. invite instamment la Commission à se concentrer sur les conditions propices aux marchés, les dénominateurs communs pertinents pour les États membres et les cadres volontaires et complémentaires, tout en veillant au respect de la subsidiarité;	***supprimé***

Or. en

Amendement 421
Jonás Fernández, Tsvetelina Penkova

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. invite instamment la Commission à se concentrer sur les conditions propices aux marchés, les dénominateurs communs pertinents pour les États membres et les cadres volontaires et complémentaires, tout en veillant au respect de la subsidiarité;	***supprimé***

Or. en

Amendement 422
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*

22. invite instamment la Commission à se concentrer sur les conditions propices aux marchés, les dénominateurs communs pertinents pour les États membres et les cadres volontaires et complémentaires, tout en veillant au respect de la subsidiarité;	***supprimé***

Or. en

Amendement 423
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. invite instamment la Commission à se concentrer sur les conditions propices aux marchés, les dénominateurs communs pertinents pour les États membres ***et*** les cadres volontaires et complémentaires***, tout en veillant au*** respect de la subsidiarité;	22. invite instamment la Commission à se concentrer sur ***la levée des entraves du marché unique,*** les conditions***-cadres harmonisées*** propices aux marchés, les dénominateurs communs pertinents pour les États membres***,*** les cadres volontaires et complémentaires ***et le*** respect de la subsidiarité ***et du principe d'autolimitation***;

Or. en

Amendement 424
Anouk Van Brug, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. invite instamment la Commission à se concentrer sur les conditions propices aux marchés, les dénominateurs communs pertinents pour les États membres et les cadres volontaires et complémentaires, ***tout en veillant au respect de la subsidiarité***;	22. invite instamment la Commission à se concentrer sur les conditions propices aux marchés, les dénominateurs communs pertinents pour les États membres et les cadres volontaires et complémentaires, ***en plus de ses initiatives visant à mettre au point l'union de l'épargne et des***

investissements;

Or. en

Amendement 425
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. invite instamment la Commission à se concentrer sur les conditions propices aux marchés, les dénominateurs communs pertinents pour les États membres et les cadres volontaires et complémentaires***, *tout en veillant au respect de la subsidiarité***;	22. invite instamment la Commission à se concentrer sur les conditions propices aux marchés, les dénominateurs communs pertinents pour les États membres et les cadres volontaires et complémentaires;

Or. en

Amendement 426
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. demande instamment l'adoption d'une stratégie globale et structurée au niveau de l'Union pour soutenir les petites et moyennes entreprises situées dans les zones insulaires, les zones intérieures, les régions ultrapériphériques, les zones économiquement défavorisées et dans toutes les régions de l'Union qui souffrent de handicaps naturels permanents tels que l'insularité et la situation géographique périphérique; souligne la nécessité d'accorder une plus grande flexibilité réglementaire et de réduire les contraintes bureaucratiques pour les entreprises opérant dans ces régions, avec

une attention particulière aux zones insulaires et plus fragiles de l'Union;

Or. it

Amendement 427
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. invite la Commission européenne à élaborer et à mettre en œuvre des instruments financiers ciblés, adaptés aux besoins des petites économies et entreprises, en garantissant un accès équitable aux possibilités de financement; souligne que ces initiatives devraient viser à stimuler l'innovation, à soutenir une croissance économique durable et à réduire les disparités en matière d'investissement dans l'Union, contribuant ainsi à la compétitivité et à la résilience globales de l'économie européenne;

Or. en

Amendement 428
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. encourage le maintien de mécanismes d'exécution harmonisés et de normes minimales en matière de sanctions dans tous les États membres, afin de garantir une sécurité juridique pour les PME ayant des activités transfrontières au sein du marché unique;

Or. en

Amendement 429
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. demande la levée des obstacles aux investissements transfrontières et le renforcement de l'union des marchés des capitaux pour favoriser l'accès des PME tant aux fonds propres qu'aux marchés de dettes;

Or. en

Amendement 430
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite la Commission à préciser en quoi consistera le 28ème régime juridique et rappelle qu'il doit être volontaire et respecter pleinement les régimes des États membres;	***supprimé***

Or. en

Amendement 431
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite la Commission à préciser en quoi consistera le 28ème régime juridique et rappelle qu'il doit être volontaire et respecter pleinement les régimes des États membres;	***supprimé***

Or. en

Amendement 432
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. ***invite la Commission à préciser en quoi consistera le 28ème régime juridique et rappelle qu'il doit être*** volontaire ***et*** respecter ***pleinement les régimes des États membres***;	23. ***se félicite du rapport Letta et de la référence à un 28e régime*** volontaire ***qui se concentrera sur l'attraction et la rétention de jeunes pousses innovantes au sein de l'Union***; ***souligne que le régime devrait*** respecter ***le principe de subsidiarité, réduire les coûts de mise en conformité, favoriser les investissements transfrontières et mettre en place des règles fiscales attractives et simples, et minimiser les distorsions, tout en poursuivant la lutte contre l'évasion fiscale; souligne que l'adhésion à ces principes est essentielle pour faire de l'Union un pôle d'investissement et d'innovation de premier plan;***

Or. en

Amendement 433
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*

23. invite la Commission à préciser en quoi consistera le 28***ème*** régime juridique et ***rappelle*** qu'il ***doit être volontaire et respecter pleinement les régimes des États membres***;	23. invite la Commission à préciser en quoi consistera le 28***e*** régime juridique et ***à évaluer l'adoption et l'incidence potentielles d'un tel régime***; ***estime que la Commission ne devrait pas poursuivre indéfiniment une approche EU-27 à l'égard de l'union de l'épargne et des investissements, car elle est trop importante pour la compétitivité de l'Union pour être reportée; souligne*** qu'il ***devrait être possible de faire progresser l'union de l'épargne et des investissements avec un plus petit groupe d'États membres, ou une coalition de volontaires***;

Or. en

Amendement 434
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite la Commission à préciser en quoi consistera le 28***ème*** régime juridique et rappelle qu'il doit être volontaire et respecter pleinement les régimes des États membres;	23. invite la Commission à préciser en quoi consistera le 28***e*** régime juridique et rappelle qu'il doit être volontaire et respecter pleinement les régimes des États membres; ***rappelle qu'à cet égard, le secteur privé joue un rôle clé dans le développement et qu'il est par conséquent essentiel d'écouter ses besoins pour ne pas alourdir les charges ou créer une incertitude juridique;***

Or. es

Amendement 435
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite la Commission à préciser en quoi consistera le 28***ème*** régime juridique et ***rappelle qu'il doit être volontaire et respecter pleinement les régimes des États membres***;	23. invite la Commission à préciser en quoi consistera le 28*e* régime juridique et ***à expliciter la valeur ajoutée que la création d'un écosystème de financement pour les PME plus harmonisé et attrayant pour les investissements de capitaux européens et étrangers est susceptible d'apporter***;

Or. es

Amendement 436
Pascal Canfin, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite la Commission à ***préciser en quoi consistera le*** 28***ème*** régime ***juridique et rappelle qu'il doit être volontaire et respecter pleinement les régimes des États membres***;	23. invite la Commission à ***adopter une proposition ambitieuse relative au*** 28*e* régime ***afin d'aider les jeunes pousses à devenir des champions technologiques européens et à stimuler leur compétitivité à l'échelle mondiale***;

Or. en

Amendement 437
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite la Commission à préciser en quoi ***consistera*** le 28***ème*** régime juridique et ***rappelle qu'il doit être volontaire et respecter pleinement les régimes des États membres***;	23. invite la Commission à préciser en quoi ***pourrait consister*** le 28*e* régime juridique et ***met en garde contre le risque de fragmentation que ce régime pourrait entraîner***;

Or. en

Amendement 438
Anouk Van Brug, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite la Commission à préciser en quoi consistera le 28***ème*** régime juridique et rappelle qu'il doit ***être volontaire et respecter pleinement les régimes des États membres***;	23. invite la Commission à préciser en quoi consistera le 28*e* régime juridique et rappelle qu'il doit ***apporter une valeur ajoutée claire à l'échelle de l'Union***;

Or. en

Amendement 439
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. souligne que la Banque européenne d'investissement (BEI) a un rôle décisif à jouer dans le développement des marchés de capital-risque de l'Union; invite la Commission et le Groupe BEI à prendre des mesures pour favoriser la participation des investisseurs institutionnels au capital-risque en les aidant à acquérir une expertise dans ce domaine; invite par conséquent le Groupe BEI à créer un forum européen des technologies, réunissant l'ensemble de l'écosystème du capital-risque, afin de renforcer la sensibilisation et l'engagement auprès des investisseurs institutionnels sur le modèle de l'initiative «Tibi»; demande à la BEI d'offrir à ces investisseurs la possibilité de participer à un programme de co-investissement entre le Fonds européen d'investissement (FEI)

et les investisseurs institutionnels, dans des conditions transparentes et convenues à l'avance; souligne qu'une meilleure communication et un accroissement des efforts de sensibilisation de la part de la BEI sont essentiels pour veiller à ce que les jeunes pousses et les entreprises en expansion tirent pleinement parti des instruments de la BEI et de l'aide financière qu'elle offre;

Or. en

Amendement 440
Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. invite la Commission à rationaliser les règles nationales en matière de promotion des fonds de capital-risque et de protection des investisseurs; reconnaît qu'il est difficile de changer la législation nationale et les pratiques; propose de recourir au 28e régime pour y intégrer un cadre de capital-risque paneuropéen;

Or. en

Amendement 441
Gaetano Pedulla'

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. invite la Commission, avec le soutien des autorités des États membres, à élaborer des lignes directrices à l'intention des PME et des entreprises en expansion afin de les aider à s'y retrouver	***supprimé***

dans les différents systèmes juridiques dans l'ensemble de l'Union sur des questions telles que le droit des sociétés, le droit du travail, le droit de l'insolvabilité, le droit fiscal, les droits de propriété intellectuelle et les possibilités de financement nationales;

Or. en

Amendement 442
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. invite la Commission, avec le soutien des autorités des États membres, à élaborer des lignes directrices à l'intention des PME et des entreprises en expansion afin de les aider à s'y retrouver dans les différents systèmes juridiques dans l'ensemble de l'Union sur des questions telles que le droit des sociétés, le droit du travail, le droit de l'insolvabilité, le droit fiscal, les droits de propriété intellectuelle et les possibilités de financement nationales;	***supprimé***

Or. en

Amendement 443
Gilles Boyer, Billy Kelleher, Stéphanie Yon-Courtin, Pascal Canfin, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. invite la Commission, avec le soutien des autorités des États membres, à élaborer des lignes directrices à l'intention	24. invite la Commission, avec le soutien des autorités des États membres, à élaborer des lignes directrices à l'intention

des PME et des entreprises en expansion afin de les aider à s'y retrouver dans les différents systèmes juridiques dans l'ensemble de l'Union sur des questions telles que le droit des sociétés, le droit du travail, le droit de l'insolvabilité, le droit fiscal, les droits de propriété intellectuelle et les possibilités de financement nationales;

des PME et des entreprises en expansion afin de les aider à s'y retrouver dans les différents systèmes juridiques dans l'ensemble de l'Union sur des questions telles que le droit des sociétés, le droit du travail, le droit de l'insolvabilité, le droit fiscal, les droits de propriété intellectuelle et les possibilités de financement nationales***, en attendant la convergence au niveau de l'Union concernant la fragmentation actuelle des législations en matière d'insolvabilité entre les États membres***; ***invite la Commission à remédier d'urgence à ce problème significatif, tel que souligné dans les rapports Draghi et Letta, et souligne le rôle important que cela jouerait dans la création d'une union de l'épargne et des investissements;***

Or. en

Amendement 444
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. invite la Commission, avec le soutien des autorités des États membres, à élaborer des lignes directrices à l'intention des PME et des entreprises en expansion afin de les aider à s'y retrouver dans les différents systèmes juridiques dans l'ensemble de l'Union sur des questions telles que le droit des sociétés, le droit du travail, le droit de l'insolvabilité, le droit fiscal, les droits de propriété intellectuelle et les possibilités de financement nationales;	24. invite la Commission, avec le soutien des autorités des États membres, à élaborer des lignes directrices à l'intention des PME et des entreprises en expansion afin de les aider à s'y retrouver dans les différents systèmes juridiques dans l'ensemble de l'Union sur des questions telles que le droit des sociétés, le droit du travail, le droit de l'insolvabilité, le droit fiscal, les droits de propriété intellectuelle et les possibilités de financement nationales; ***appelle de ses vœux un soutien accru afin de renforcer les capacités numériques, financières et en matière de durabilité des PME, y compris au moyen d'une plateforme de conseil, d'outils d'orientation simplifiés, de plateformes de***

navigation en ligne et de programmes de formation transfrontières;

Or. en

Amendement 445
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. invite la Commission, avec le soutien des autorités des États membres, à élaborer des lignes directrices à l'intention des PME et des entreprises en expansion afin de les aider à s'y retrouver dans les différents systèmes juridiques dans l'ensemble de l'Union sur des questions telles que le droit des sociétés, le droit du travail, le droit de l'insolvabilité, le droit fiscal, les droits de propriété intellectuelle et les possibilités de financement nationales;	24. invite la Commission, avec le soutien des autorités des États membres, à élaborer des lignes directrices à l'intention des PME et des entreprises en expansion ***ainsi qu'à créer des guichets uniques pour ces entreprises*** afin de les aider à s'y retrouver dans les différents systèmes juridiques dans l'ensemble de l'Union sur des questions telles que le droit des sociétés, le droit du travail, le droit de l'insolvabilité, le droit fiscal, les droits de propriété intellectuelle et les possibilités de financement nationales;

Or. en

Amendement 446
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. invite la Commission***, avec le soutien des autorités des États membres, à élaborer des lignes directrices à l'intention des PME et des entreprises en expansion afin de les aider à s'y retrouver dans les différents systèmes juridiques dans l'ensemble de l'Union sur des questions telles que le*** droit des sociétés***, le***	24. invite la Commission ***à définir les aspects pertinents du*** droit des sociétés***, du*** droit de l'insolvabilité ***et des*** droits de propriété intellectuelle ***qu'il serait possible de mieux aligner à moyen terme et qui apporteraient une valeur ajoutée claire en matière de compétitivité***;

droit du travail, le droit de l'insolvabilité***,*** ***le droit fiscal, les*** droits de propriété intellectuelle ***et les possibilités de financement nationales***;

Or. en

Amendement 447
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. recommande au Fonds européen d'investissement (FEI) de publier de manière anonyme des données détaillées sur les rendements et d'autres statistiques clés concernant les fonds soutenus par le FEI; demande une augmentation du budget du FEI afin de renforcer l'écosystème du capital-risque dans l'Union, conformément à la recommandation du rapport Draghi; invite le FEI à augmenter la proportion de ses investissements qui ont un impact positif sur l'environnement et à fixer et appliquer des conditions strictes en matière de durabilité; demande au FEI de montrer l'exemple et d'exiger de ses intermédiaires financiers qu'ils examinent et vérifient que les droits de l'homme sont respectés tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement; encourage donc le FEI et les banques nationales de développement à accroître l'aide financière accordée aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion, par la mise à disposition de garanties de prêt et le désengagement financier des entreprises manufacturières en expansion au moyen de garanties de fabrication;

Or. en

Amendement 448
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. demande au Conseil d'assurer une sécurité juridique, une garantie et une prévisibilité aux agents économiques en débloquant des instruments financiers susceptibles d'aider à améliorer l'environnement des entreprises en Europe, notamment dans le domaine des politiques fiscales («HOT, FASTER or SAFE», à titre d'exemple); invite la Commission à examiner les différentes initiatives législatives susceptibles d'imposer inutilement une charge aux entreprises, notamment aux PME, et à retirer les propositions concernées;

Or. en

Amendement 449
Pascal Canfin, Stéphanie Yon-Courtin, Billy Kelleher

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite la Commission, dans le cadre de sa révision des règles de passation des marchés publics, d'envisager le rôle stratégique des marchés publics aux fins du développement financier des jeunes pousses et des PME européennes, et afin de mieux tenir compte des critères en matière d'innovation, de durabilité et de souveraineté;

Or. en

Amendement 450
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite la Commission à améliorer les outils de suivi de l'accès au financement des PME, y compris en développant des indicateurs et des tableaux de bord à l'échelle de l'Union pour suivre les lacunes en matière de financement et évaluer l'incidence des instruments financiers;

Or. en

Amendement 451
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission.	***supprimé***

Or. en

Amendement 452
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

25 bis. rappelle que le Conseil européen de l'innovation (CEI) est un nouveau programme de financement européen unique en son genre, conçu pour offrir aux jeunes entreprises de haute technologie un guichet unique de financement leur permettant de faire passer leur innovation d'une idée précoce à un produit commercialisable, ainsi que de développer l'entreprise; se félicite de l'augmentation de la dotation budgétaire du CEI, ainsi que de l'élargissement du champ de ses activités en matière de fonds propres, dans le cadre de la proposition établissant la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe»; invite la Commission à réserver aux PME une partie de la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» proposée;

Or. en

Amendement 453
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. invite la Commission à favoriser la participation des jeunes pousses et des entreprises en expansion aux programmes de financement de l'Union; demande à la Commission de s'assurer que le Fonds européen pour la compétitivité soutienne de manière équitable l'émergence de nouveaux acteurs;

Or. en

Amendement 454
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 quater. prie instamment la Commission de renforcer les mécanismes de financement des jeunes pousses et des entreprises en expansion, y compris les marchés publics et l'octroi de subventions, de prêts et de garanties, tout en veillant à ne pas évincer l'investissement privé; demande à la Commission d'adopter le rôle d'un client de lancement en consacrant une partie de ses propres marchés publics aux entreprises européennes en expansion;

Or. en

Amendement 455
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 quinquies. relève avec inquiétude les propositions avancées pour stimuler la titrisation en allégeant les obligations réglementaires en matière de diligence raisonnable, de capitaux et de liquidités, conduisant à un écart supplémentaire par rapport au cadre de Bâle III; met en garde quant au fait que cela compromettrait la stabilité financière et amplifierait les risques systémiques, sans apporter de valeur ajoutée à l'économie réelle; rappelle que d'après la conclusion du rapport du comité mixte des autorités européennes de surveillance, le recalibrage du cadre de fonds propres applicable aux banques en matière de titrisation ne serait pas une solution

susceptible de garantir la survie du marché de la titrisation; souligne que le critère d'homogénéité revêt une importance majeure pour qu'une titrisation soit considérée comme simple, transparente et standardisée (STS); rappelle que la majeure partie de la titrisation se compose de titres garantis par des créances hypothécaires; est donc sceptique quant au fait que le développement du marché de la titrisation entraînera une hausse des prêts aux PME;

Or. en

Amendement 456
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 sexies. demande instamment à la Commission de proposer rapidement un cadre juridique harmonisé pour les opérations commerciales transfrontières, notamment en matière de création d'entreprises numériques, d'insolvabilité, de droit du travail et de fiscalité, afin de faciliter la création, l'exploitation, le recrutement et l'expansion transfrontières au sein de l'Union européenne; rappelle à la Commission que, pour qu'un tel cadre soit réussi, des efforts concertés et ambitieux doivent être déployés de la part de l'ensemble des parties prenantes, notamment les jeunes pousses et les entreprises en expansion, et les États membres doivent promouvoir et accroître la popularité de ce «28e régime»; demande sa mise en œuvre rapide afin de fournir une solution de substitution attrayante, performante et acceptée au paysage réglementaire fragmenté actuel;

recommande que, dans le cadre du 28e régime, la priorité soit accordée aux solutions numériques par défaut, à une déclaration unique et à des bacs à sable réglementaires pour l'innovation, et que des dispositions spécifiques pour les PME, les jeunes pousses et les entreprises à moyenne capitalisation soient incluses;

Or. en

Amendement 457
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 septies. souligne qu'un écosystème d'innovation plus intégré, doté de réseaux d'universités, de jeunes pousses, de grandes entreprises et d'investisseurs en capital-risque, soutenu par l'accès à des installations d'essai et à des infrastructures technologiques, est essentiel pour aider les entreprises à se développer; demande l'harmonisation de la fiscalité des options d'achat d'actions accordées aux salariés et la création d'un visa européen pour les jeunes pousses afin d'attirer et de retenir les innovateurs et les professionnels non ressortissants de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 458
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 octies. estime que les entreprises innovantes pourraient bénéficier d'un ensemble unique de règles à l'échelle de l'Union, notamment dans le domaine de la fiscalité; rappelle que les PME sont confrontées à d'importants défis fiscaux en raison de la complexité des réglementations fiscales et de la fragmentation des systèmes fiscaux, qui imposent des charges administratives et des coûts de mise en conformité élevés, ce qui entrave leur croissance et leur innovation; demande instamment à la Commission d'étudier des solutions qui simplifient les procédures fiscales et réduisent les coûts de mise en conformité tout en évaluant les raisons pour lesquelles la proposition de directive établissant une initiative d'imposition en fonction du siège central (HOT) pour les PME n'a pas suscité beaucoup d'enthousiasme au Conseil;

Or. en

Amendement 459
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 nonies. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission.

Or. en